

# 62,994 tonnes de kif traité saisies en 2020

p.2

# LA NNR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com



LANCLEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION ET SIGNATURES ÉLECTRONIQUES

## UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE NUMÉRIQUE

p.4

Quotidien d'information indépendant - n° 7010 - Lundi 15 mars 2021 - Prix : 10 DA

MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI

# ALGER ET BAMBAKO SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, signé à Bamako en 2015, figure parmi les priorités politiques de l'Algérie, engagée à régler les problèmes structurels qui font l'impasse sur l'application de cet accord. Soucieuse du risque de l'instabilité à ses frontières et de la menace croissante du terrorisme dans la région sahélo-saharienne, l'Algérie ne cache plus son ambition d'être une contributrice de force au maintien de la paix et de la stabilité dans cette région ravagée par les hostilités communautaires et la guerre civile.

p.2



© Photo : D.R

MANIFESTATIONS NON AUTORISÉES (HIRAK)

## Rejet massif des citoyens de plusieurs régions du pays



p.3



ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN PROCHAIN

### Des partis politiques annoncent leur participation

p.3



DIALOGUE SOCIAL ET MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES CONFLITS COLLECTIFS DE TRAVAIL

### La mise en place d'un système préventif, pivot pour l'établissement de relations professionnelles

p.4

## Communication

**Le nouveau mode de scrutin constitue un tournant et un changement radical**

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a déclaré que le nouveau mode de scrutin, consacré par la révision de la loi électorale, constitue un «tournant» et un changement «radical» dans lequel le choix de l'électeur «ne peut être orienté ni falsifié».



## Blida

**Ambitieuse, Fella défie son handicap et entame une nouvelle vie**

Fella Hadi, une jeune fille d'à peine 18 printemps qui a perdu la vue, suite à une blessure par balle perdue d'un fusil de chasse, lors du mariage de son frère, a décidé, deux ans après cet accident de reprendre une vie normale, renouer avec les études et réaliser ses rêves défiant ainsi son handicap.



## Pomme de terre

**Poursuite des opérations de déstockage pour approvisionner le marché**

Les opérations de déstockage de la pomme de terre se sont poursuivies, samedi à travers les wilayas du pays, en vue de réguler le marché et stabiliser les prix de cette denrée de large consommation, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Mise en œuvre accélérée de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali

# Alger et Bamako sur la même longueur d'onde

**La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, signé à Bamako en 2015, figure parmi les priorités politiques de l'Algérie, engagée à régler les problèmes structurels qui font l'impasse sur l'application de cet accord.**

Soucieuse du risque de l'instabilité à ses frontières et de la menace croissante du terrorisme dans la région sahélo-saharienne, l'Algérie ne cache plus son ambition d'être une contributrice de force au maintien de la paix et de la stabilité dans cette région ravagée par les hostilités communautaires et la guerre civile. Elle vise à concrétiser ses objectifs stratégiques dans cette zone et renforcer la cohésion régionale pour instaurer une stabilité politique durable, nécessaire au développement économique du continent africain. Quatre mois depuis le début de la phase de transition, pour une durée de 18 mois, le chef d'Etat malien, Bah N'Daw, a effectué une visite de travail et d'amitié en Algérie, de deux jours, durant laquelle, il a évoqué avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, diverses questions relatives à la nouvelle opportunité concernant la mise en œuvre de l'Accord d'Alger. Les échanges ont porté, également, sur «le renforcement des relations bilatérales et la promotion de la coopération au service de la paix et de la stabilité dans la région».

Entraînée malgré elle dans les conflits sahélo-sahariens, l'Algérie n'a d'autres choix que d'apporter sa contribution pour la résolution des conflits régionaux qui menacent ses frontières. A pied d'œuvre, l'Algérie joue depuis 1991 (Accord de Tamanrasset) le rôle d'un chef de file dans le règlement de la crise malienne et tente depuis des décennies de mettre un terme à cette guerre interminable, parainée par des parties étrangères. Le pays devra, désormais, réévaluer l'évolution et l'impact des crises antérieures et les causes structurelles à l'origine de l'échec des tentatives d'instauration de la paix dans le pays. Egalement, suivre chaque étape de l'application de cet Accord, à commencer par la période de transition, en cours. Le regain de violence dans le pays serait un frein et une menace pour la concrétisation du processus de paix au Mali. Les



■ La diplomatie algérienne a toujours été rigoureuse et inflexible quant à ses choix pacifiques. Elle œuvre toujours pour la paix en Afrique. (Photo:DR)

deux pays sont déterminés à renforcer leur relation de coopération bilatérale. «Cette visite permettra de passer en revue les re-

lations bilatérales fraternelles unissant l'Algérie et le Mali, ainsi que les voies et moyens de les développer au mieux des intérêts com-

muns des deux pays. Egalement, l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger», avait souligné un communiqué de la Présidence de la République. Engagée dans sa mission de médiateur pour le règlement politique des conflits sahélo-sahariens, la diplomatie algérienne a toujours été rigoureuse et inflexible quant à ses choix pacifiques. Elle œuvre toujours pour la paix en Afrique. Pour rappel, au cours du mois de février écoulé, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a effectué une visite de travail au Mali et a été reçu par le Président malien, Bah N'Daw. A l'ordre de cette visite, les deux parties ont évoqué «les relations bilatérales et les perspectives de les renforcer, ainsi que les moyens à même d'accélérer la cadence de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger», a rapporté l'APS. Il a présidé, lors de ce déplacement, les travaux de la 42<sup>ème</sup> session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, abrités pour la première fois par la ville de Kidal. Malgré les tensions politiques et les violences armées dans le pays, M. Boukadoum ne cache pas son optimisme quant à l'aboutissement de la mise en œuvre dudit accord visant à ramener la stabilité et la paix à l'intérieur du pays. «Cela constitue un événement inédit et un indicateur important à même de donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation parainé par l'Algérie, en coopération avec la communauté internationale représentée par le Comité», a commenté le MAE algérien. Un mois après le déplacement de M. Boukadoum au Mali, le Président malien effectue une visite en Algérie pour réaffirmer son attachement à collaborer, mutuellement, avec l'Algérie pour mettre en œuvre, rapidement, l'Accord de la paix au Mali et mettre un terme à la guerre et aux hostilités qui ravagent le pays. Avant de regagner son pays, le chef d'Etat malien s'est entretenu, pour rappel, avec son homologue algérien, et s'est recueilli à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale au sanctuaire des Martyrs de la Révolution, où il a déposé une gerbe de fleurs devant le monument des Martyrs.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## Bilan annuel de la Gendarmerie nationale

### 62,994 tonnes de kif traité saisies en 2020

La direction de la Gendarmerie nationale de Chéraga a présenté hier, lors d'un point de presse, le bilan annuel des activités de ce corps de sécurité pour l'année 2020. Selon le bilan les unités de la Gendarmerie nationale, il a été saisi en une année 62,994 tonnes de kif traité, dont 3,031 de tonnes rejetées par la mer. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et des psychotropes, les mêmes unités ont saisi 114 arbres de cannabis et 11,587 kilogrammes de cocaïne durant la même période. Pour ce qui est des affaires liées aux armes, les unités ont saisi 720 armes dont 450 fusils de chasse et 152 armes de fabrication traditionnelle, 17 pistolets et 101 fusils de chasse marine. Par ailleurs, le nombre d'accidents de la route, de blessures et de décès durant l'année 2020 a diminué de 12,8%, 15,99%, et 11,74% par rapport à l'année de 2019. «Le facteur humain reste la principale cause des accidents de 92% et ce, pour non-respect des règles de conduite», a précisé le colonel Rebiai Abdelkrim, chef de département de la sécurité routière.

S'agissant des atteintes aux personnes, il a été enregistré, durant l'exercice 2020, 47,520 affaires soit une augmentation de 15,17% par rapport à l'année 2019 (41,262). De même pour les atteintes aux biens, les chiffres délivrés font état de 26,847 atteintes dont 14.849 opérations de vols et 5,402 destructions des biens. Dans ce cadre, 21,718 personnes ont été arrêtées. Ainsi, depuis août dernier, les unités de la Gendarmerie nationale ont mis fin à l'activité de 45 bandes de quartier composées de 255 personnes impliquées. En matière du vol de bétail, les affaires traitées ont enregistré une diminution de 6% avec 1.221 affaires contre 1.304 affaires en 2019. Les unités ont arrêté dans ce cadre 1.372 personnes impliquées. Ledit bilan a révélé par ailleurs une augmentation de 62% de la cybercriminalité dans ses différents types. Il s'agit de 1.362 affaires enregistrées contre 843 affaires enregistrées en 2019. Pour ce qui est de la lutte contre l'immigration clandestine, le bilan des activités annuelles de la Gendarmerie nationale a enregistré un recul de 19% (2.227) par rapport à l'année 2019 (2.756).

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Coronavirus, les unités de la Gendarmerie ont enregistré 91,897 infractions relatives à la violation du confinement imposé par la crise sanitaire, qui se sont soldées par la mise en fourrières de 25,527 véhicules et motocycles. Il est question également de 10,77 infractions relatives à la spéculation et à la restriction de la fraude dans les pratiques commerciales. Pour le numéro Vert 1055, les mêmes unités ont enregistré durant l'année 2020, 991,082 appels, dont 95,450 concernant des renseignements et des demandes d'aide. S'agissant des appels pour les menaces contre les personnes et les biens, il a été enregistré 15,823 appels et 17,025 appels pour accidents de voitures.

Manel z.

## REPÈRE

### ANIE

#### Mouvement partiel dans le corps des Coordinateurs des Délégations des Wilayas

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a opéré un mouvement partiel dans le corps des Coordinateurs des Délégations de wilayas, touchant quinze (15) Coordinateurs de wilayas, a indiqué, samedi soir, un communiqué de l'ANIE, dont voici la teneur : «En vertu des dispositions de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral et suite à la convocation du corps électoral, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de l'élection de l'Assemblée populaire nationale (APN), dont la date est fixée au samedi 12 juin 2021, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) porte à la connaissance des citoyennes et citoyens que M. Mohamed Charfi, président de l'Autorité a opéré un mouvement partiel dans le corps des Coordinateurs des Délégations de wilayas, touchant quinze (15) Coordinateurs de wilayas. Le président de l'ANIE a promulgué, en outre, deux décisions relatives aux modalités de retrait des dossiers de candidatures, à savoir : 1- Une décision relative au formulaire de soumission des signatures individuelles pour les listes de candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), et sa validation. 2- Une décision relative au formulaire de déclaration de candidature des listes de candidats à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Mme et MM. les Coordinateurs des Délégations de l'ANIE dans les wilayas et les Coordinateurs et Délégués de l'ANIE à l'étranger ont été destinataires d'une note sur les mesures pratiques du dépôt des candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), conformément aux dispositions de loi organique relative au régime électoral».

Agence



## Manifestations non autorisées (Hirak) Rejet massif des citoyens de plusieurs régions du pays

Les populations de plusieurs régions du pays n'ont pas suivi les appels lancés à travers les réseaux sociaux par des dirigeants du parti dissous et par plusieurs organisations qui activent à l'étranger pour sortir manifester dans la rue. Seuls quelques individus bien connus par les services de sécurité qui ont tenté vainement à inciter les citoyens à marcher à la fin de la prière du vendredi « El Joumouaa ».



Une organisation activant à partir de la Grande-Bretagne et de la Suisse continue de verser son venin sur les autorités du pays et surtout sur les forces de sécurité. (Photo : D.R)

En effet, les populations de plusieurs régions du pays ont tourné le dos aux appels et aux messages postés sur les réseaux sociaux incitant les citoyens à sortir dans la rue pour participer aux manifestations non autorisées un mouvement bien connu au Maroc et en Algérie par le « Hirak ». Les citoyens activant sur les réseaux sociaux ne sont pas restés les bras croisés et ont répondu massivement aux publications et aux vidéos insérées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, twitter, et You Tube. Les commentaires-réponses émanent des citoyens en direction des organisations en question et des personnes appelant à manifester étaient « Très fort » dont certains à la limite de l'agressivité. « On ne vous laissera pas "Détruire" notre pays » ont écrit la majorité des citoyens en réponses aux appels à sortir dans la rue et aux slogans obscènes visant les forces de sécurité.

Depuis quelques semaines, des expressions injurieuses, violentes et agressives à l'encontre du Chef de l'Etat et des forces de sécurité se sont multipliés que ce soit dans

les cortèges dudit « Hirak » et à travers les réseaux sociaux. A l'origine de ses propos offensants des individus de l'ex-parti dissous et plusieurs personnes activant de l'étranger. Malgré son interdiction d'exercer que ce soit en Algérie ou à l'étranger, une organisation activant à partir de la Grande-Bretagne et de la Suisse continue de verser son venin sur les autorités du pays et surtout sur les forces de sécurité. Composée essentiellement de cadres du parti islamiste dissout par la justice en 1992 et qui se trouvent en fuite à l'étranger, cette organisation incite le peuple algérien au soulèvement et à la violence.

A la veille du vendredi, des publications appelant à se déplacer dans les Aurès et plus précisément dans la wilaya de Khenchela. « Rendez-vous à Khenchela pour lever l'encerclement sur cette ville », a publié un membre de

cette organisation sur sa page Facebook suivie par plus d'un million cent quatre-vingt mille adhérents (1.180.000). Ce membre actif en fuite à l'étranger a également incité les populations des autres régions à se déplacer dans la ville de la fille de Dihya pour selon elle « Aider les habitants à sortir en force dans la rue ». La réponse des citoyens de Khenchela à travers les réseaux sociaux était immédiate signifiant un « Niet » à l'appel de ce membre de l'organisation clandestine activant à partir de l'étranger. « On ne veut personne chez nous. Les Chaouis sont derrière leur Prérési et leur Gouvernement. Nos forces de sécurité sont une ligne rouge. Nous étions derrière nos forces armées et nous le resterons toujours ». Nous avons donné ici les commentaires-réponse insérés par les habitants de Khenchela sur les réseaux sociaux et plus précisé-

ment sur la page du membre de l'organisation clandestine domiciliée à l'étranger.

Les autorités civiles et militaires de la wilaya de Khenchela ont également pris des mesures nécessaires pour annihiler des éventuelles tentatives troubles à l'ordre public. Le jour « J », la situation était très calme dans toute la wilaya de Khenchela.

Seuls quelques individus bien connus par les services de sécurité ont tenté vainement d'inciter les citoyens à descendre dans la rue.

Des représentants de la société civile n'ont pas manqué d'adresser par notre biais aux forces de sécurité, notamment le commandant du groupement de la Gendarmerie pour les efforts déployés afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes et la sérénité de la région.

Moncef Redha

### Elections législatives du 12 juin prochain

## Des partis politiques annoncent leur participation

Des partis politiques ont annoncé avant-hier samedi leur participation au prochain rendez-vous électoral, les législatives du 12 juin. « La pratique de la politique, à caractère démocratique, est une véritable opportunité pour unir les fils du pays et prendre en charge les préoccupations du citoyen inhérentes à un décollage de développement global et l'amélioration de ses conditions de vie », a indiqué le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Mokri. Estimant que l'annonce du rendez-vous de la prochaine échéance électorale est une décision stratégique sage. Intervenant lors d'une rencontre avec les structures de sa formation politique à El Oued, tenue à la maison de la Culture "Mohamed Lamine Lamoudi", Abderrazak Mokri a estimé que l'actuelle conjoncture requiert la prise en considération de toutes les solutions susceptibles de garantir la stabilité. Car, a-t-il observé, l'essor économique et la paix du front social sont tributaires étroitement à la stabilité politique. Valorisant, à l'occasion, la nouvelle loi relative au régime électoral, empreinte

de mécanismes garantissant la transparence et l'honnêteté de vote. « Le MSP mise sur la gestion politique du régime politique, en la personne du président de la République qui a fait des engagements à même de consacrer la transparence et l'intégrité lors de la prochaine consultation populaire », a-t-il poursuivi.

La réussite du processus politique dans le pays, en menant à bien les prochaines élections, a, pour sa part, estimé, avant-hier samedi à Alger, le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, renforcera la cohésion nationale et consolidera le Front national pour faire face aux divers dangers et conspirations fomentées contre l'Algérie.

Appelant, au passage, à une large participation aux prochaines élections législatives. S'exprimant à l'ouverture de la session ordinaire du bureau national du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini a appelé les partis politiques à adopter un discours politique qui rassemble les Algériens, resserre le rang national, relève le niveau de conscience collective et s'éloigne du discours

subversif qui sème le désespoir, attise les désaccords et creuse les différences. « La convocation du corps électoral concrétise l'engagement du président de la République avec la classe politique et tout le peuple, à renouveler les institutions élues dans le cadre d'une opération électorale régulière et transparente », a-t-il poursuivi.

De son côté, le président du Mouvement national El Bina, Abdelkader Bengrina a indiqué, avant-hier samedi, que les prochaines élections seront une véritable opportunité, en vue de concrétiser le changement escompté, à savoir l'émergence d'un Parlement élu qui consolide la légitimité et parachève les réformes auxquelles aspire le peuple duquel ce même parlement puisera sa légitimité.

Annonçant, à l'occasion, la participation de son parti aux élections législatives, prévues le 12 juin prochain et ce, dans le cadre d'une alliance électorale qui se prolongera jusqu'à la formation du Parlement et du Gouvernement.

Rabah M.

### ACCREDITATION

Ministère de la Communication

### Un dernier avertissement avant «retrait définitif» de l'accréditation adressé à France 24

Un dernier avertissement avant «retrait définitif» de l'accréditation a été adressé à la Chaîne de télévision France 24 pour son «parti-pris flagrant» dans la couverture des marches du vendredi, indique samedi un communiqué du ministère de la Communication.

«Le parti-pris de France 24 dans la couverture des marches du vendredi est flagrant, allant jusqu'à recourir sans retenue aucune à des images d'archives pour les antedater afin de porter secours à un résidu antinational constitué d'organisations réactionnaires ou séparatistes, aux ramifications internationales», note la même source, affirmant que «le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, a convoqué le bureau de France 24 accrédité à Alger pour le mettre en garde contre ce qui s'apparente à une activité subversive, illustrée par des pratiques peu professionnelles hostiles à notre pays». Consacré «Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie» par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le mouvement du 22 février «culmine avec l'élection présidentielle du 12 décembre 2019. Ce qui vient après obéit à une toute autre logique», rappelle-t-on.

«A bien des égards, le matraquage et les montages de France 24 relèvent de la mauvaise foi, d'un négativisme outrancier et du dénigrement», relève le ministre de la Communication, ajoutant qu'il est «clairement établi aujourd'hui que l'exercice vise à manipuler l'opinion publique et à ternir l'image de l'Algérie, au profit d'un pays voisin où un mouvement populaire est en cours depuis des années sans qu'il ne bénéficie de la moindre attention du même média français et ce, malgré les lourdes condamnations prononcées à l'encontre de ses animateurs».

«La ligne éditoriale est construite sur les slogans hostiles à notre pays, son indépendance et sa souveraineté, ses services de sécurité et à son Armée nationale populaire.

Ce faisant, elle s'efforce de régénérer coûte que coûte ces "bouleversements préfabriqués" contre-révolutionnaires fomentés par des ONG ayant pignon sur rue à Paris et dans d'autres capitales européennes», souligne encore le ministre de la Communication, précisant qu'un «dernier avertissement avant retrait définitif de l'accréditation a été adressé à France 24».

R.N.

### BRÈVE

#### Ramadhan

### La nuit du doute du Ramadhan 1442 prévue pour le 12 avril 2021

La nuit du doute du Ramadhan 1442 est prévue pour le 12 avril 2021, a annoncé hier dimanche le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

«Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs annonce que le premier jour de Chaâbane 1442 correspondant au lundi 15 mars 2021, la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois de Ramadhan 1442 est prévue pour le lundi 29 Chaâbane 1442, correspondant au 12 avril 2021», précise le communiqué.

A cette occasion, le ministère des Affaires religieuses a imploré Dieu Tout-Puissant de «préserver notre nation de l'épidémie et de tous les maux».

Agence

## Lancement des services de certification et signatures électroniques Un nouveau souffle pour le numérique

Le volet numérique figurait parmi les points phares du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de son élection, il y a un an de cela. Ce secteur qui peinait à se développer devrait connaître un nouveau souffle par le lancement officiel des services de certification et de signature électroniques, samedi dernier.

En effet, il a été donné, samedi, le coup d'envoi du lancement officiel des services de certification et de signature électroniques, présidé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en tant que première opération concrète de dématérialisation de procédures administratives à dimension économique. Lors de cette cérémonie, organisée par le ministre de la Poste et des Télécommunications au Centre international des Conférences (CIC), en présence de plusieurs membres du Gouvernement et de représentants des instances et des institutions de l'Etat, ont été donnés les détails de cette première opération dans le cadre de la dématérialisation des procédures administratives à caractère économique à travers le projet des certificats d'origine électroniques de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI).

À cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a déclaré à la presse que la CACI «a été pionnière dans l'utilisation des services de certification et de signature électroniques à la faveur de la délivrance à distance d'un certificat d'origine à un exportateur algérien, une opération auparavant effectuée au niveau central», ajoutant



■ Brahim Boumzar : «La CACI a été pionnière dans l'utilisation des services de certification et de signature électroniques à la faveur de la délivrance à distance d'un certificat d'origine à un exportateur algérien». (Photo : DR)

tant que ces services «fiables et sûrs, raccourcissent les distances et sont disponibles 24h/24». Le certificat d'origine est un document officiel constatant la nationalité du producteur, délivré par la CACI, souvent requis pour l'importation par les autorités douanières de certains pays, et ce, pour alléger les charges financières et venir à bout des obstacles administratifs. En vertu des dispositions de la loi 15-04 du 1<sup>er</sup> février 2015 fixant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques, la structuration du système national de certification et de signature électroniques s'appuie sur trois instances complémentaires à savoir: l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE) relevant des services du Premier ministre, l'Autorité gouvernemen-

tales de certification électronique (AGCE) relevant du ministre de la Poste et des Télécommunications et l'Autorité économique de certification électronique (AECE) relevant de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE). L'AGCE agit en son propre nom et au nom de l'ANCE.

Elle est déléguée pour la mise en place de l'infrastructure de l'Autorité nationale. Le principal objectif de la structuration du système national de certification et de signature électroniques est l'approbation internationale, qui garantit à son tour l'interopérabilité avec les autorités de certification à travers le monde.

Cette manifestation a été marquée par nombre d'interventions de spécialistes qui ont mis l'accent sur plusieurs éléments et facteurs

en lien avec l'expérience de conduite du processus préparatoire du lancement de services de certification électronique en Algérie, tels que «les défis et enseignements du fonctionnement de l'infrastructure de clés publiques» et «les succès et défis liés à l'activité de l'AGCE», outre «la feuille de route encadrant son travail pour la période 2021-2023». Les participants ont également abordé les services proposés par l'Autorité économique de certification électronique au profit des citoyens, en général et des investisseurs en particulier, y compris la signature électronique, le cachet électronique, le cryptage, le service de validation de la signature électronique outre la mise en évidence des avantages et apports attendus dans le domaine de l'économie numérique. **Djamila Sai**

**BRAHIM BOUMZAR**

**Certification et signature électroniques**

**«Le lancement de cette opération est un événement majeur pour la nation»**

«Le lancement officiel de la certification électronique pour la branche gouvernementale et économique est un événement majeur pour la nation», a estimé le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar.

Lors de son passage à l'émission «L'invité de la Rédaction» sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne III, le ministre a fait savoir que la certification électronique, effective depuis samedi passé, est une révolution sur différents plans soit au niveau des prestations offertes ou dans les usages. «Aujourd'hui on peut délivrer des actes et des signatures certifiées, on peut authentifier les signataires des deux parties. On ne peut pas les modifier et même l'heure est certifiée», a-t-il précisé.

Après avoir mis en avant les bienfaits de la certification électronique, Brahim Boumzar a appelé tous les ministères et les administrations à prendre contact avec son département et l'autorité de la certification afin de faire connaître leurs besoins et priorités. Revenant sur la contrepartie financière de ce service, le ministre a déclaré que deux textes réglementaires sont en cours de finalisation qui prennent en charge cet aspect en ajoutant qu'«on est en train d'écouter les uns et les autres afin de trouver un compromis». Selon lui, les tarifs doivent être incitatifs pour encourager les usagers à utiliser ces prestations. «Il ne faut pas mettre des barrières à l'entrée nous voulons encourager les personnes à investir dans ce domaine», indique-t-il. L'autre volet sur lequel a été amené à s'exprimer concerne l'internet. Pour le ministre il s'agit d'une priorité absolue. «La connectivité d'Internet, c'est l'aspect à qui on accorde la priorité absolue. Pour pouvoir encourager le contenu national et encourager ces prestations, il faut avoir de la connectivité», a-t-il expliqué.

Brahim Boumzar a mis l'accent sur les efforts consentis par l'État dans ce domaine. «On avait une bande passante internationale de 1,7 To aujourd'hui on est à 2,8 To», a-t-il signalé. Rappelant que plus de 2 millions de foyers ont vu leur débit d'internet augmenté de 2 Mo à 4 Mo, le ministre a annoncé que les usagers de 8 Mo vont bénéficier d'une augmentation à 10 Mo sans incidence financière. Pour le problème de la liquidité financière, le ministre a expliqué que le secteur des télécommunications prend en charge plus de 92%. «Il faut que les autres secteurs assument leur part de responsabilité», signale-t-il, en ajoutant que dans les prochains jours il va y avoir une annonce des autres parties concernées pour nos concitoyens, elle sera une bonne annonce», conclut-il.

**Djamila Sai**

Dialogue social et mécanismes de règlement des conflits collectifs de travail

## La mise en place d'un système préventif, pivot pour l'établissement de relations professionnelles

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a estimé, avant-hier à Alger, que la mise en place d'un système préventif de règlement des conflits de travail constitue le pivot pour l'établissement de relations professionnelles, solides et constantes. Basées, a-t-il indiqué, sur l'équilibre entre les droits des personnels et intérêts du patronat, pour garantir le maintien des postes d'emplois et la pérennité de l'outil de production. «La loi n° 90-02 consacre ce système préventif, tant au niveau des institutions et des administrations publiques qu'au niveau des autres secteurs, y compris les catégories ou secteurs interdits du droit de grève», a-t-il rappelé.

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation des membres de la Commission nationale d'arbitrage et le Conseil paritaire de la Fonction publique qu'il a présidé avec El Hachemi Djaaboub, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Belkacem Zeghmati a souligné l'importance de ces deux organismes dans le règlement des conflits collectifs. Sans entraver, a-t-il observé, le déroulement normal du service public et les intérêts de la société et des individus. «La Commission nationale d'arbitrage et le Conseil paritaire de la Fon-

ction publique défendent, tous les deux, la même valeur sociale, à savoir l'échelle sociale dont nous avons tant besoin aujourd'hui», a-t-il poursuivi. Pour le ministre de la Justice, le dispositif le plus efficace pour régler les conflits collectifs au travail est celui qui contribue à faire en sorte que le contentieux ne dépasse pas les limites acceptables au niveau socio-économique, crée un climat qui n'entrave pas le développement économique et ne porte pas atteinte à la justice sociale. Faisant remarquer que les dispositions juridiques et réglementaires en lien avec le règlement des conflits collectifs au travail sont concordantes, notamment celles émanant de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a, pour sa part, indiqué que son département ministériel s'attèle à contribuer à l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles. A travers, a-t-il dit, la révision de la législation et de la réglementation relative au travail, notamment en matière d'exercice du droit syndical, de conditions et procédures d'exercice du droit de grève et de règlement des conflits collectifs au travail, selon les standards internationaux adoptés par l'Algérie,

conformément aux exigences constitutionnelles et juridiques.

«Le dialogue social est l'un des importants mécanismes de consolidation du progrès socio-économique et du respect des droits élémentaires des travailleurs», a-t-il affirmé. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a poursuivi El Hachemi Djaaboub, tend également à faire prévaloir la langue du dialogue et de la concertation entre les différents acteurs, en vue de trouver les solutions aux différents conflits dans les lieux de travail. Réaffirmant, à l'occasion, le souci du secteur d'accompagner la Commission nationale de l'arbitrage et du Conseil paritaire de la Fonction publique.

De son côté, le Directeur général de la Fonction publique et de la réforme administrative, Belkacem Bouchemal, a estimé que cette installation est un jalon supplémentaire dans le dialogue social et la concertation et une autre preuve de la volonté des Autorités suprêmes du pays à relancer et consacrer une nouvelle culture en matière d'organisation et de fonctionnement de l'Administration publique, reposant sur les principes de transparence, de responsabilité et d'efficacité.

**Rabah Mokhtari**

**INFO EXPRESS**

**Oum El-Bouaghi (DCP) Plus de 27 milliards de centimes de défaut de facturation en un mois**

Le bilan mensuel du mois écoulé établi par la direction du commerce et des prix de la wilaya de Oum El Bouaghi fait ressortir que, durant le mois écoulé, plus de 1.728 sorties sur le terrain ont été effectuées par les services du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes et ceux du contrôle des pratiques commerciales et anticoncurrentielles, à travers toutes les localités de la wilaya, et principalement dans les plus grands centres d'agglomération (Aïn Beïda, Aïn M'illa, Oum El Bouaghi, Aïn Fakroun, Aïn Kercha et Meskiana). Ces interventions ont permis de verbaliser 251 commerçants indisciplinés en infraction à la loi, dont 245 ont été poursuivis en justice pour non affichage des prix, opposition au contrôle, défaut de facturation, absence du registre de commerce, etc. Les mêmes services, lors de leurs investigations, ont saisi 54 kilogrammes de produits impropres à la consommation, dont des viandes non estampillées, boissons gazeuses et biscuiterie de qualité douteuse d'une valeur égale à 24.570,00 DA. A signaler que les interventions menées durant le mois de février 2021 ont permis de dévoiler les marchandises sans facture d'une valeur de 271.555.415,45 DA.

**A.Remache**

Front national algérien

**Moussa Touati plaide pour une carte de vote biométrique**



En allocution, il a réitéré les grands axes politiques de son parti pour l'édification d'un état démocratique où règne la justice et l'équité, comme l'ont voulu les braves chahids pour l'indépendance de l'Algérie, et a rappelé les positions prises depuis sa création. Concernant la situation générale du pays, il a déclaré que «l'Algérie vit une crise morale et civique dans tous les secteurs. Est-ce que la solution réside dans le despotisme ou le totalitarisme? Il faut le dialogue et non la fuite en avant. Cette phrase je l'adresse à M. Ab-

**Le président du parti politique le Front national algérien, M. Moussa Touati, a présidé, hier-matin, un meeting populaire au niveau de la maison de la culture Aïssa Messaoudi à Aïn Témouchent.**

delmadjid Tebboune. Non au retranchement. Le peuple a besoin d'une gouvernance éclairée». Au sujet du Hirak, il a indiqué que le peuple attend beaucoup du Président de la République, qui chaque vendredi, sort dans les rues pour revendiquer ses droits et réclamer un Etat de justice et de liberté. Il veut que le gouverneur soit son serviteur et non pas l'inverse. Depuis

longtemps, ajoute l'orateur, les élections étaient sous forme de quotas et la volonté populaire n'a jamais été respectée. Revenant aux prochaines élections législatives anticipées, il a proposé aux responsables concernés de créer la carte de vote biométrique pour éviter la fraude.

**S.Djelloul**

Aïn Témouchent

**Saisie de près de 1 kg de kif à Beni-Saf**

Une quantité de 920 grammes de kif traité a été saisie, la semaine écoulée à Beni-Saf, par les éléments la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la wilaya de Aïn Témouchent. En fait, ces éléments ont réussi à arrêter un individu qui activait dans le commerce illégal de la drogue et à saisir une quantité de drogue de 920 grammes. L'opération est survenue après l'exploitation d'informations parvenues aux services fai-

sant état de la présence d'un individu suspect qui activait dans le commerce illégal de la drogue sur le territoire de la wilaya. Ainsi, des investigations ont été menées pour identifier d'abord le mis en cause, ensuite, localiser le lieu qu'il fréquentait. Avec la collaboration du procureur général du tribunal de Beni-Saf, une surveillance a été minutieusement effectuée pour ensuite l'arrêter en flagrant délit de vente de la drogue, il était à bord d'une

voiture de marque Renault campus, en sa possession deux plaquette de kif d'un poids de 920 grammes de kif traité. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Beni-Saf qui a traduit l'affaire devant le juge d'instruction du même tribunal qui a ordonné de le placer en détention pour des griefs de «possession et commercialisation illégale de drogue».

**S.Djelloul**

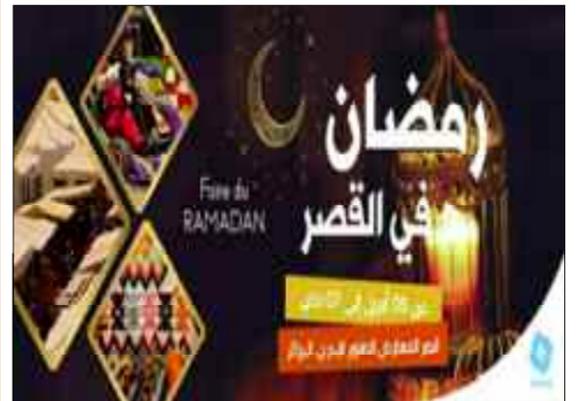
**Les délais de réalisation des programmes dépendront du règlement de leur situation**



Le Chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a indiqué, samedi depuis Biskra, que les délais de réalisation des programmes de développement des zones d'ombre «dépendront du temps que prendra le règlement définitif de leur situation».

(Photo > D.R.)

**Safex : un programme commercial et culturel spécial pour les familles durant le Ramadhan**



La Société algérienne des foires et exportations (Safex) organisera, du 8 avril au 7 mai, un programme commercial et culturel spécial aux familles algériennes, parallèlement avec le mois de Ramadhan, a annoncé la Safex.

(Photo > D.R.)

**Associer les personnes handicapées à l'élaboration des politiques qui les concernent**



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis en avant l'importance de l'«association active» des personnes handicapées à l'élaboration des politiques adoptées en leur faveur et de leur permettre de contribuer au développement économique et social.

(Photo > D.R.)

**Accidents en zones urbaines : 9 décès et 395 blessés en une semaine**



Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 395 autres ont été blessées dans 307 accidents corporels enregistrés, du 2 au 8 mars en cours, au niveau des zones urbaines, a indiqué un bilan des services de la Sûreté nationale.

(Photo > D.R.)

**SOS**

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3<sup>ème</sup> degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67  
CCP : 170 280 18 clé 90**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

Sahara occidental

# La répression marocaine contre les civils sahraouis atteint des niveaux indescriptibles

**La répression marocaine contre les civils sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental a atteint des niveaux indescriptibles depuis la reprise de la guerre dans la région, indique samedi un nouveau rapport sahraoui, qui rappelle au Comité international de la Croix-Rouge son devoir de protéger les civils en temps de guerre.**

Depuis la reprise de la guerre, le 13 novembre dernier, «les forces du régime marocain exercent une répression indescriptible dans le but d'éliminer physiquement et idéologiquement tout citoyen sahraoui qui défend ses droits», ont dénoncé les rédacteurs du rapport.

Le rapport réalisé par le site «El-Confidential Sahraoui» s'appuie sur les données du gouvernement de la République sahraouie, de l'Association des défenseurs des droits de l'Homme sahraouis (CODESA), la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASADH), l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis (AFAPREDESA), Ligue de protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) et Equipe Media.

Le rapport souligne que «la grande vague de représailles déclenchée, dans une plus large mesure contre les journalistes et les militants des droits humains, en particulier les femmes et les jeunes mineurs, a déclenché des manifestations qui ont également été réprimées par les forces de police».

Le document fait état également d'un siège «extrêmement intense» dans les territoires occupés. «La répression est implacable et atteint tous les secteurs, zones et sphères de la société civile sahraouie résidant dans les villes occupées de Laâyoune, Smara, Dakhla et Boujédour», a-t-on alerté, affirmant que les Sahraouis sont soumis non seulement à des violences physiques, mais aussi à des discriminations au travail, à l'école.

Le même rapport ajoute que le régime marocain a transformé les territoires sahraouis occupés en une sorte de «vaste prison à ciel ouvert», utilisant «une répression disproportionnée: passages à tabac, persécutions, arrestations, procès arbitraires, vols, coupures délibérées d'électricité et de téléphonie».

Les auteurs du rapport rappellent que cette exacerbation de la violence marocaine contre des civils sahraouis sans défense a conduit le Front Polisario, le représentant légitime du peuple sahraoui, à avertir l'ONU du risque sérieux de répression systématique dans les zones, exigeant une intervention immédiate. Dans le même esprit, les organisations, militants et journalistes présents dans les zones occupées appellent la Croix-Rouge internationale à protéger les citoyens des violations flagrantes de leurs droits par l'Etat d'occupation marocain et à l'application de la Convention de Genève relative à la protection des civils en temps de guerre, du 12 août 1949, à laquelle le Royaume du Maroc a adhéré.

Ces actes «odieux, documentés et photographiés», se poursuivent aujourd'hui sans que personne n'intervienne pour protéger les civils sahraouis dans les situations de conflit armé, une condition qui rend leur protection nécessaire au regard du droit international humanitaire, soutient le rapport. En seulement 4 mois de guerre, l'assignation à résidence a été étendue à près de trente maisons de mi-



litants des droits humains et de journalistes sahraouis, la plupart de ces sièges ont eu lieu dans la ville occupée de Laâyoune, a détaillé le rapport.

La répression marocaine dans les territoires occupés a augmenté de manière inquiétante au fil des jours depuis la reprise de la guerre au Sahara occidental. Une augmentation drastique de la répression à partir de janvier est notable, et elle s'accroît en février avec des crimes d'une violence plus sanglante, affirme la source qui n'a pas manqué de soulever la question épineuse des prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim qui survivent dans des conditions inhumaines. Enfin, le rédacteur mentionne que le mois de mars sera inclus dans un prochain rapport.

## Un sit-in de solidarité avec Maâti Monjib, violemment dispersé à Rabat

Un sit-in de solidarité avec le journaliste et historien Maâti Monjib organisé à rabat, a été interdit par les autorités marocaines, et les manifestants venus réclamer sa libération immédiate ont été violemment dispersés, au moment où ses avocats ont annoncé avoir déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du tribunal judiciaire de Paris, ont rapporté samedi des médias locaux. Selon des vidéos sur les réseaux sociaux, les forces de «l'ordre» marocaines ont dispersé en bousculant violemment des manifestants pacifiques venus protester contre l'incarcération arbitraire de l'historien et journaliste Maâti Monjib, condamné à un an de prison, sans sa présence ni celle de ses avocats. Les avocats de l'historien marocain, Maâti Monjib, en grève de la faim depuis plusieurs jours, ont annoncé avoir déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du tribunal judiciaire de Paris, rapportent des médias.

Les avocats français, William Bourdon et Vincent Brengarth ont déposé la plainte pour «harcèlement moral», «atteinte à la liberté individuelle par des personnes exerçant une fonction publique» et «mise en danger de la vie d'autrui» en invoquant la violation des règles de la procédure pénale marocaine ainsi que les «conventions internationales» auxquelles l'Etat marocain «ne s'est pas conformé».

Dans un communiqué, les deux avocats rappellent que Monjib a été condamné le 27 janvier 2021, à un an de prison ferme «suite à une audience tenue le 20 janvier 2021 hors sa présence puisque ni lui, ni ses avocats, n'avaient été convoqués». Ils précisent, en outre, que «certains membres de la famille Monjib font également l'objet d'une seconde procédure

tout aussi arbitraire, en vertu de laquelle il est détenu depuis le 29 décembre 2020». Justifiant la plainte en raison de «la nationalité française» de M. Monjib, les avocats français se fixent comme objectif «la désignation d'un juge d'instruction eu égard à la nature criminelle des faits dénoncés».

Dans ce contexte, ils affirment qu'ils prendront «toute initiative au niveau national et international aux fins de favoriser la mise en liberté de leur client et le respect de son droit à un procès équitable, à sa liberté d'opinion et d'expression et au respect de sa dignité».

Maâti Monjib, 60 ans, avait annoncé dans un message relayé par des médias avoir entamé une grève de la faim pour «interpeller l'opinion publique» sur sa situation depuis son «arrestation arbitraire» fin 2020.

«Mes écrits critiques à l'égard du système politique et de la police et mes activités en faveur des droits humains sont à l'origine de ma persécution», avait affirmé l'historien marocain. Dans son communiqué de mercredi, le comité de soutien de Maâti Monjib affirme «renouvelé ses demandes pour la libération immédiate du prisonnier d'opinion et exprime sa grave préoccupation quant aux effets, sur sa santé et sur sa vie, de (sa) grève de la faim destinée à protester contre l'injustice dont il a été victime».

Interpellé le 29 décembre 2020 dans le cadre d'une enquête préliminaire pour «blanchiment de capitaux», l'intellectuel a parallèlement été condamné à un an de prison le 27 janvier pour «fraude» et «atteinte à la sécurité de l'Etat» au terme d'un procès ouvert en 2015.

L'intellectuel marocain souffre de troubles cardiaques et de diabète, problèmes médicaux qu'il avait lui-même évoqués sur sa page Facebook en annonçant en novembre qu'il avait été contaminé par le nouveau coronavirus.

## APLS : poursuite des attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouis (APLS) ont poursuivi, samedi pour le 122e jour consécutif, leurs attaques contre les sites de retranchement de l'armée d'occupation marocaine au niveau du mur de sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

Selon le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont mené de nouvelles attaques, samedi, contre les positions de l'armée d'occupation marocaine dans la zone d'Oum Edken (secteur de Bakari), la région de Rous Essabti (secteur

de Mahbés)». Des bombardements ont également ciblé les positions des forces de l'occupation marocaine dans la zone d'Akraret Elforssik (secteur de Mahbés) et Fedret Etemet (secteur de Houza), a ajouté la même source. «Les attaques de l'APLS se poursuivent depuis le 13 novembre dernier contre les positions de retranchement des forces de l'occupant marocain postées le long du mur de la honte faisant plusieurs dégâts matériels et humains», a conclu le communiqué.

## Les avocats de Maâti Monjib déposent une plainte en France

Les avocats de l'historien marocain, Maâti Monjib, en grève de la faim depuis plusieurs jours, ont annoncé avoir déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du tribunal judiciaire de Paris, rapportent des médias. Les avocats français, William Bourdon et Vincent Brengarth ont déposé la plainte pour «harcèlement moral», «atteinte à la liberté individuelle par des personnes exerçant une fonction publique» et «mise en danger de la vie d'autrui» en invoquant la violation des règles de la procédure pénale marocaine ainsi que les «conventions internationales» auxquelles l'Etat marocain «ne s'est pas conformé».

Dans un communiqué, les deux avocats rappellent que Monjib a été condamné le 27 janvier 2021, à un an de prison ferme «suite à une audience tenue le 20 janvier 2021 hors sa présence puisque ni lui, ni ses avocats, n'avaient été convoqués». Ils précisent, en outre, que «certains membres de la famille Monjib font également l'objet d'une seconde procédure tout aussi arbitraire, en vertu de laquelle il est détenu depuis le 29 décembre 2020». Justifiant la plainte en raison de «la nationalité française» de M. Monjib, les avocats français se fixent comme objectif «la désignation d'un juge d'instruction eu égard à la nature criminelle des faits dénoncés».

Dans ce contexte, ils affirment qu'ils prendront «toute initiative à l'échelon national et international aux fins de favoriser la mise en liberté de leur client et le respect de son droit à un procès équitable, à sa liberté d'opinion et d'expression et au respect de sa dignité».

Et invitent notamment «les autorités françaises de venir en aide à ce ressortissant qui a par ailleurs décidé d'entamer une grève de la faim depuis le 4 mars afin de dénoncer l'injustice dont il est victime». Maâti Monjib, 60 ans, avait annoncé dans un message diffusé par ses soutiens avoir débuté une grève de la faim pour «interpeller l'opinion publique» sur sa situation depuis son «arrestation abusive» fin 2020. «Mes écrits critiques à l'égard du système politique et de la police et mes activités en faveur des droits humains sont à l'origine de ma persécution», avait affirmé l'historien marocain.

Dans son communiqué de mercredi, le comité de soutien de Maati Monjib affirme «renouvelé ses demandes pour la libération immédiate du prisonnier d'opinion et exprime sa grave préoccupation quant aux effets, sur sa santé et sur sa vie, de (sa) grève de la faim destinée à protester contre l'injustice dont il a été victime». Interpellé le 29 décembre 2020 dans le cadre d'une enquête préliminaire pour «blanchiment de capitaux», l'intellectuel a parallèlement été condamné à un an de prison le 27 janvier pour «fraude» et «atteinte à la sécurité de l'Etat», au terme d'un procès ouvert en 2015.

# enquête

Vide total d'espaces verts à Annaba

## Des jardins publics médiocres dans un urbanistique agressif

**Le compte à rebours a commencé. L'œil critique et le commentaire des citoyens mécontents qui n'ont pas cessé de dénoncer la mauvaise gestion de l'APC de Annaba depuis trop longtemps.**

Cette dernière est selon leurs dires, la seule responsable du manque d'entretien des jardins publics et espaces verts qui souffrent d'une parfaite dégradation selon les constatations faites sur les lieux du peu qui existe des jardins public de la ville. Que se passe-t-il dans l'administration communale ? Pourquoi est-elle donc gérée par des personnes vraiment incompétentes ? Ces endroits censés être un lieu de détente, se sont transformés il y a quelques temps en jardin des affaires scabreuses.

Comme ce beau jardin de la Liberté, le plus ancien de son époque qui est juste situé tout près du centre-ville et attire malheureusement plusieurs délinquants ou ceux du 11-Décembre 60 et de la rue Ayachi Saleh où des filles de mœurs légères et des trafiquants de drogue, des repris de justice notoires viennent accomplir des actes délictueux au vu et au su de tout le monde. Les familles ont déserté hélas ces endroits depuis belle lurette à cause de ce laissé-aller frappant. Profitant de la négligence des autorités locales, les malfrats se rencontrent librement en ce lieu ou autres et accomplissent normalement leurs odieuses transactions. Les enfants ici à Annaba n'ont pas réellement où aller jouer, leurs parents ne savent absolument pas où peuvent-ils les emmener pour se distraire et jouer dans des aires de jeux qui sont pratiquement inexistantes dans cette grande wilaya de l'Est. A travers ce constat, il semblerait que les services communaux malgré l'enveloppe budgétaire importante accordée par l'Etat sont occupés à faire autre chose au lieu d'essayer de remédier à cette critique et inadmissible situation, souligne-t-on. Le petit square près du Palais de la culture est un exemple frappant étant un petit jardin envahi par les herbes sauvages et surtout par les marchands d'oiseaux quotidiennement.

### Recherche désespérément d'espaces verts dans la ville

Comparativement à d'autres villes du pays, la ville de Annaba souffre d'un manque totale d'espaces verts. Plusieurs constatations ont été faites à travers les peu d'endroits qui existent comme jardins publics et espaces verts, ceux là se sont transformés soit en lieu de débauche ou en décharge publique si ce n'est pas en endroit mal famé. Bref, ceci relève d'un manque de civisme et d'irresponsabilité de la part des citoyens comme aussi le manque de suivi du côté des services municipaux. L'état des lieux offre d'ores et déjà une vue réellement catastrophique.

Pour une population d'environ 870 800 habitants se plaignant de l'inexistence de jardin public, de verdure mais surtout de propreté, il est impératif que les autorités mettent le holà, de plus les responsables de la DUCH doivent au préa-



lable vérifier que dans les plans d'urbanisme, il doit systématiquement figurer une partie pour les espaces verts. Soulignons également que le jardin situé à proximité de la gare ferroviaire est abandonné à son triste sort. Il faut noter tout de même que le gardiennage des parcs de loisirs est assuré à 50% par des personnes handicapées et qui n'arrivent pas du tout à assumer une totale surveillance vu leur état, elles devraient être aidées par des agents de sécurité afin de parfaire une sécurité aux familles originaires de la ville venant chercher un peu de détente. Le printemps n'est pas loin et les grandes vacances arrivent alors pensons à ces petits enfants qui auront besoin d'espaces verts pour s'épanouir et s'amuser. Certainement, l'investissement pour la lutte en faveur d'un environnement durable passe obligatoirement par la formation, l'information et la sensibilisation des esprits jeunes. L'homme a renoncé à l'écoute de la nature qui s'exprime par les chants des rivières, les chants des oiseaux et par la brise balayant les feuilles des arbres et les gouttelettes de pluie. Enfin on ne peut vivre sans un brin d'espace vert au tour de nous, on ne peut se sentir libre sans l'existence de verdure propre à l'intérieur de nos villes et cela c'est une vitalité pour l'être humain en ce bas monde. Il faut dire que les aménagements ont eu à toucher les bancs et le nettoyage du jardin, pour une enveloppe assez conséquente, pour que cet

espace vert demeure fermé les 365 jours de l'année. Les aménagements se suivent mais ne se ressemblent pas. Tentant de créer plus d'espaces verts à Annaba, il a été procédé à l'aménagement de la place Tarik Ibn Ziad, appelée aussi la place du Théâtre, un projet qui n'a eu de nom que les bancs en béton, et d'adresse que la peinture verte, utilisée pour les bordures.

Malheureusement, force est de reconnaître que la direction de l'environnement de la wilaya et de celle de la commune sont réellement absentes sur le terrain encore moins les associations à caractère écologique, n'ont pas l'air encore de se préoccuper du cadre de vie du citoyen, acceptant des arrangements qui, au bout du compte, hypothèquent l'avenir pour des décennies. On laisse faire et on laisse mettre en terre des plantules qu'on oublie d'irriguer et qui finiront par se dessécher. L'Etat est appelé à faire bouger les choses pour que les responsables de l'environnement à Annaba puissent se sentir vraiment fautifs devant cet état de faits.

### Une désolation pour des villes moches et dégradées

La déception est très grande lorsqu'on voit que des élus ; maires et responsables des municipalités restent sourds et muets sans réagir devant la débâcle qui frappe l'urbanisation anarchique sans espaces verts, des constructions sans normes architecturales, rapides, sauvages et bâ-

clées. Malheureusement le béton a envahi nos grandes villes et surtout la wilaya de Annaba qui souffre atrocement d'un manque d'espaces verts et de jardins publics pour les habitants. Le petit square tout près du Palais de la culture n'est plus un lieu de détente pour les familles, il s'est transformé avec la force du temps en marché hebdomadaire pour la vente des espèces de chardonnerets. Les deux autres jardins publics de la ville ceux d'El Hattab et de l'Edough étaient fermés aux citoyens depuis des années sans aucun motif valable.

Les nombreuses communes de Annaba demeurent des cités dortoirs sans charme, sans beauté et sans espaces verts pour les millions d'enfants qui rêvent de jouer dans la nature et surtout pour les personnes âgées et malades qui désirent se détendre sous l'ombre des arbres et dans la verdure. Et dans le peu qui reste de ces lieux, c'est notamment à la tombée de la nuit que les voyous, drogués et les SDF règnent en maître dans ces lieux pour consommer de l'alcool et la drogue, brisant ainsi toutes les lampes d'électricité pour obtenir une couverture nocturne loin des yeux des services de sécurité. A noter que jusqu'à ce jour, pas un seul projet d'aménagement d'un grand jardin public ou d'un parc à l'image de ceux des States ou de Londres où la petite verdure seulement ferait l'affaire au bonheur des citoyens promeneurs.

**INFO EXPRESS**

Relizane  
**Les habitants de la cité des 58 logements déplorent la lenteur des travaux**

Lancés il y a plus d'une année, les travaux relatifs à la réhabilitation de la cité des 58 logements semblent s'éterniser au grand dam des résidents. Ces derniers qualifient, d'ailleurs, la situation de cauchemardesque au regard des nombreux désagréments causés par ce projet lancé pour, semble-t-il, durer dans le temps. Mais jusqu'à quand, s'interroge un locataire de ladite cité ? L'accès aux routes secondaires de ce peuplé quartier n'est pas du tout facile, plus particulièrement pour une personne âgée, nous dira-t-il. Devant une telle situation, on est en droit, nous aussi, de s'interroger sur les délais de réalisation qui devraient être, normalement, mentionnés dans le cahier de charges conjointement signé par la structure chargée du suivi du projet et l'entrepreneur responsable de la réalisation. Et au rythme où vont les choses, tout porte à croire que ce détail technique ne sera jamais respecté, pour ne pas dire qu'il sera bafoué, ni par la structure ni par l'entrepreneur. Et la question qui s'impose, de ce fait, est : à qui profiteront ces retards enregistrés dans ces projets et dans d'autres ? Ce ne sont certainement pas les habitants dudit quartier qui vont tirer profit d'une situation pénalisante, à plus d'un titre. Elle l'est certainement, beaucoup plus, pour le contribuable qui continue de payer chèrement les conséquences d'une gestion approximative de nos projets lancés un peu partout.

**N.Malik**

## Aïn Témouchent L'opération d'aménagement des deux ports sera achevée avant 2021

**Le secteur de la pêche et des ressources halieutiques a été au menu du Conseil exécutif de la wilaya, présidé par le wali, M. Moumen M'hamed, qui s'est réuni cette semaine pour débattre de sa situation.**

Ainsi, le rapport présenté par le directeur du secteur montre divers projets de développement programmés réalisés et autres en cours de réalisation. Le conseil a étudié également les crédits relatifs aux plans communaux (PCD), jusqu'au 31/12/2020, un rapport présenté par le directeur de la programmation et du suivi du budget de la wilaya, et c'était une opportunité pour les chefs de dairas de présenter les grands axes relatifs aux mesures liées au PCS de l'année 2021.

Le wali, M. M'Hammed Moumen, dans une allocution, a donné quelques recommandations et des orientations pour les responsables des deux secteurs, notamment la nécessité d'organiser des réunions permanentes avec la Chambre de la pêche maritime en vue de cerner toutes les préoccupa-



Le wali a appelé les présidents des APC à l'accompagnement des opérateurs du secteur de la pêche. (Photo : D.R)

tions des travailleurs du secteur de la pêche qui ont été présentées par le directeur de la Chambre de la pêche relatives aux conditions de travail à l'intérieur des deux ports de la wilaya. La nécessité d'organiser une journée d'information, en collaboration avec le directeur de la gestion des ports de la wilaya, en présence des présidents des APC, et qui visera l'écoute des propositions des associations professionnelles concernées pour prendre en charge leurs pré-

occupations en vue de les intégrer dans la dynamique du développement de leur secteur.

Après l'écoute des rapports des secteurs du commerce, des travaux publics et de l'environnement relatifs aux projets réalisés ou en voie de réalisation du secteur de la pêche, notamment l'élevage aquacole ainsi que les interventions des présidents des APC, le directeur de la gestion des ports de la wilaya, a avancé deux projets d'aménagement des ports de Bouzedjar et Beni-Saf dans le cadre d'une opération d'investissement et de production et une autre relative à l'accompagnement des travailleurs du secteur.

Pour rappel, l'opération d'aménagement s'achèvera à la fin de l'année 2021. Elle comportera au port de Béni-saf une pêcherie (projet réalisé), un atelier de réparation des bateaux de pêche (réalisé), la réception d'une grue pour les bateaux de pêche, un système contre les incendies et des fosses d'entretien.

Au port de Bouzedjar, un quai pour des bateaux pour alléger la pression qui pèse sur le port, des ateliers de réparation des bateaux de pêche, des magasins pour les pêcheurs, un centre de soin (projet réalisé) un système contre les incendies (réalisé), et des travaux d'aménagements des routes.

Concernant les opérations relatives aux plans de développement des communes (PCD), celles réalisées ou inscrites, le chef de l'exécutif a adressé des recommandations au profit des chefs de dairas en vue d'appliquer une certaine rigueur dans la prise en charge des

préoccupations du citoyen et de l'impliquer dans tout ce qui est consenti comme effort pour le développement et de l'informer d'une manière claire à travers la publicité au niveau des sièges des communes et des annexes. Le wali a chargé le secrétaire général de la wilaya de cerner toutes les demandes des autorisations de construction et de veiller sur les conditions de les remédier et d'attribuer ces autorisations et les documents à leurs propriétaires dans les délais impartis. De sanctionner tout responsable ou agent administratif qui bloque ou retarde pour n'importe quelle raison les recommandations des autorités supérieures concernant les facilités accordées par l'administration. En ce qui concerne le dossier des actes de propriété, le wali a donné des instructions aux services concernés de la nécessité d'orienter le citoyen et de l'accompagner dans tout ce qu'il entreprend à travers la mise en place d'un espace d'un guichet unique pour la délivrance de divers documents, dont le permis de construction.

En ce qui concerne le citoyen, l'Etat algérien a injecté des budgets pour le développement du secteur de la pêche et augmenter la production halieutiques, malheureusement, il s'est avéré que les prix de ces produits ne sont pas à la portée du citoyen.

Il rentre dans le marché de poissons et ressort les mains vides, car les prix sont excessivement chers. Pour illustrer le prix du kilogramme de sardine, poisson bleu dit plat des pauvres, a franchi la barre des 1.000 DA.

**Sabraoui Djelloul**

## Oum El-Bouaghi Journées théâtrales pour enfants «Spécial vacances de printemps»

**À l'occasion des vacances scolaires de printemps 2021, le Théâtre régional d'Oum El-Bouaghi a élaboré un programme riche et varié destiné aux enfants, qui a débuté avant-hier et s'étalera jusqu'au 18 mars 2021.**

Cet évènement placé sous le thème «L'enfant apprécie les couleurs», verra la participation de plusieurs associations et coopératives qui viendront des villes, entre autres El Eulma, Annaba et El Kala ainsi que Oum El Bouaghi et Aïn Beïda.

Ces dernières présenteront une série d'animations culturelles de haute facture au profit des enfants et comporteront des présentations théâtrales. Le centre culturel et le théâtre régional de Oum El Bouaghi et Aïn Beïda vont accueillir des représentations par 5 thèmes, dont «Les vagues», «Le jeu», «La lampe de la cave», «Sem-



sem et la reine de la mer», «La lampe magique». La dernière journée sera consacrée à l'animation et l'exhibition de clowns qui sera présentée par le théâtre régional de Oum El Bouaghi. Ces activités attireront sans doute des foules de jeunes enfants, spectateurs ainsi

que les amoureux du 4ème art. Toutes ces initiatives très louables vont donner l'occasion notamment aux villes d'Oum El Bouaghi et Aïn Beïda de se familiariser avec l'art théâtral et de sortir de la morosité du quotidien.

**A.Remache**

Lettre ouverte

## À Monsieur le ministre des Moudjahidine, de la Justice, des Finances

**L**es terres de nos chouhada ont été vendues aux enchères au tribunal à Aïn Defla. La loi n°99/7 du 5/4/99 promulguée par monsieur le président de la République algérienne démocratique et populaire Liamine Zeroual n'a pas été respectée.

Le non-respect de ce décret de Monsieur le Président Liamine Zeroual, s'applique sur les terres du chahid Antri Bouzar Mohamed Tadjedine, vendues aux enchères en 2012 au tribunal à Aïn Defla.

Cette parcelle de terre située à Djelida de Aïn Defla, en bordure de Oued Chlef, portant le n° 999 du plan cadastral était en location depuis 1948 avec acte notarié, à la famille Slimani.

En plus du non-respect de cette loi n°99-07 du 5/4/99, il y a eu l'obtention des livrets fonciers des deux frères Slimani Missoum et Djilali en vue de la base d'une prescription acquisitive non publiée en date du 26/7/99. De quel droit peut-on prétendre à des prescriptions acquisitives sur des terres agricoles réclamées par voie judiciaire par leur propriétaire depuis leur restitution par la révolution agraire ?

Quant à la terre du chahid Belabdelouhab Mohamed vendue le 18 avril 1958 en pleine guerre de Libération s'applique la loi de l'interdiction absolue de toute transaction immobilière et surtout des terres agricoles émise par le Front de libération nationale.

Cette terre agricole d'une contenance de 20 ha avec une grande ferme se trouve à Djelida de Aïn Defla, portant le n° 991 du plan cadastral. Après l'assassinat de son fils Belabdelouhab Mohamed par l'armée française en 1957, le père de ce chahid M. Beladelouhab Abdelkader Ben Seddik ne se rendait plus à sa grande ferme, plus une tête de bête dans les étables de cette ferme. Le plus grave infligé par la mort atroce de son fils, ce vieillard s'est vu obligé de vendre la moitié de cette parcelle de terre, soit 10 ha, sur la menace de son gérant Kalital Mohamed Ben Abdelkader Ben Hamou, d'abandonner cette ferme aux colons. En l'espace de 3 années, M. Belabdelouhab Abdelkader Ben Seseddik a tout perdu.

En 1957, il a perdu son fils Belabdelouhab Mohamed Ben Abdelkader.

Ce grand footballeur d'El Mouloudia a été suspendu par l'armée française au plafond de la ferme Guimbeau, à l'entrée de Aïn Defla par les jambes qui honoraient le football algérien durant sa colonisation, il s'est écrasé au sol.

**«Rabi yarham echouhada el abrar»**

En 1958, il a perdu la moitié de la terre, obligé de la vendre à un gérant Kabllal Mohamed et son Aïn Hadj Djilali Ahmed Ben Miloud en émettant une clause pour conserver sa grande ferme sur les 10 ha qui lui restaient. Ces nouveaux acquéreurs

se voient menacés à leur terre par les moudjahidine de cette transaction illégale en période de guerre, surtout avec des familles de chouhada, ils abandonnaient à leur tour cette terre et cette ferme, cette région avait été déclarée comme zone interdite par l'armée française.

Les héritiers Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik sont en possession de l'expertise de cette grande ferme qui fut bombardée par l'armée française avant de quitter à jamais le sol algérien libre et indépendant.

En 1959, M. Belabdelouhab perd sa vie, abandonnant à ses héritiers une valise de documents conservant les titres de propriété et les plans cadastraux de toutes les terres qu'il possédait à Djelida, à Aïn Soltane et à Beni Fateur, excepté ce dernier acte de la vente des 10 ha contracté en 1958.

Cet acte fut présenté aux héritiers par la famille du gérant, par Mme Kahlal et son fils Abdelkader ben Mohamed quand après avoir pansé leurs blessures et calmé leur douleur réclamaient leurs terres, le père de cette famille était le gérant sur toutes les parcelles que possédait M. Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik. La famille Kahlal, la famille Gaida en 1962 s'était installée sur la parcelle, et plus que M. Belabdelouhab Abdelkader avait préservé à ses héritiers en léguant aux héritiers 7 h sur la parcelle qui leur a été concédée.

**En 1958**

Hadj Djilali disaru, la famille Guida, parent maternel du bâtonnier Benchabane Redouane se comptait en maître absolu, induisant en erreur l'illettré Kahlal Abdelkader et pen-



sant à des actes criminels sur cette terre. M. Benchabane Redouane dominant la terre du chahid Belabdelouhab Mahmoud Ben Abdelkader Mekhiou Boualem surnommé «drabqui», dominant la terre du chahid Antri Bouzar Mo-

hamed Tedjedine, se sont associés pour combattre cette vieille héritière qui lutte et qui combat pour la récupération des terres de ces aïeux imbibées du sang de ces chouhada.

**Antri Bouzar**



**Année 1938**

*De G à D :*

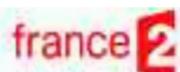
*Debout : Dahmoun Ramdane , Branki , Belabdelouhab , Yamarène , Chelhabi , Derriche Merzak .*

*Accroupis : Missoum , Berzig , Albor , Aïcène , Costa .*

## Programme



12.00 Lles douze coups de midi  
12.55 Petits plats en équilibre été  
13.00 Journal  
13.40 Petits plats en équilibre  
15.35 Un mari suspect  
16.10 Un mari suspect  
17.05 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18.10 Bienvenue en vacances  
19.10 Météo  
20.00 Journal  
20.55 C'est Canteloup  
21.05 La traque  
22.55 La traque



13.55 Ça commence aujourd'hui  
15.20 Ça commence aujourd'hui  
16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
17.00 Tout le monde a son mot à dire  
18.20 Tout le monde a son mot à dire  
19.00 Journal  
20.40 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Les rivières pourpres  
22.00 Les rivières pourpres  
22.50 Les rivières pourpres



09.00 M6 boutique  
11.00 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
12.45 Un refuge pour l'amour  
14.00 Jeune femme cherche cavalier  
17.25 Les reines du shopping  
18.40 Objectif Top Chef  
18.45 Le journal  
20.15 Météo  
20.25 Scènes de ménages  
21.05 Mariés au premier regard  
23.00 Mon admirateur secret  
23.50 Mon admirateur secret



10.15 Ailleurs en France  
10.45 Ensemble c'est mieux  
11.30 Méto  
11.49 Journal  
11.50 Edition de proximité  
12.18 Météo  
12.25 Le journal  
12.55 Météo  
14.30 Rex  
15.15 Rex  
16.05 Un livre, un jour  
16.10 Salto  
16.50 La p'tite librairie  
17.00 Slam  
18.00 Questions pour un champion

18.40 Ensemble pour l'autonomie  
19.55 Ma ville, notre idéal  
20.00 Vu  
20.45 Tout le sport  
20.55 Météo  
21.05 Secrets d'histoire  
22.39 Météo  
23.00 L'odyssée de la sandale en plastique  
23.52 Documentaire



14.40 Météo  
17.00 L'invité  
18.08 Pardonnez-moi  
19.00 Tout le monde veut prendre sa place  
21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !



16.40 Un dîner presque parfait  
17.55 Un dîner presque parfait  
18.50 Les princes et les princesses de l'amour  
19.50 Les princes et les princesses de l'amour  
21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre  
23.00 Vété de choc



13.35 Baron Noir  
14.30 Baron Noir  
16.00 Suicide Squad  
18.50 Jamel Comedy Kids  
19.50 L'année de Catherine et Liliane  
21.00 Vikings  
21.45 Vikings  
22.30 American Horror Story



15.14 Le chant du loup  
19.00 Blanche comme neige  
19.10 Cash  
20.50 Rebelles  
22.14 Drift



13.10 Ghost Whisperer  
15.50 Mentalist  
16.45 Mentalist  
17.40 Mentalist  
18.35 Mentalist  
19.25 La folle soirée du palmashow



13.45 Meurtres à l'anglaise  
14.40 Meurtres à l'anglaise  
15.35 Meurtres à l'anglaise  
16.45 C'est que de la télé : première partie  
18.10 La télé même l'été !  
19.05 La télé même l'été !  
20.00 Sicario  
22.20 Colombiana



18.15 Les as de la jungle à la rescousse  
18.25 Une saison au zoo  
19.00 Une saison au zoo  
19.30 Une saison au zoo  
20.00 Famille je vous chante  
21.50 Les tubes de l'été



15.24 Child's Play : La poupée du mal  
16.51 Green Zone  
19.17 Alissa  
20.50 La route  
22.37 Arès



10.45 La quotidienne  
12.40 Le magazine de la santé  
15.45 La fin du temps des cerises  
16.40 Au bout c'est la mer  
17.45 C dans l'air

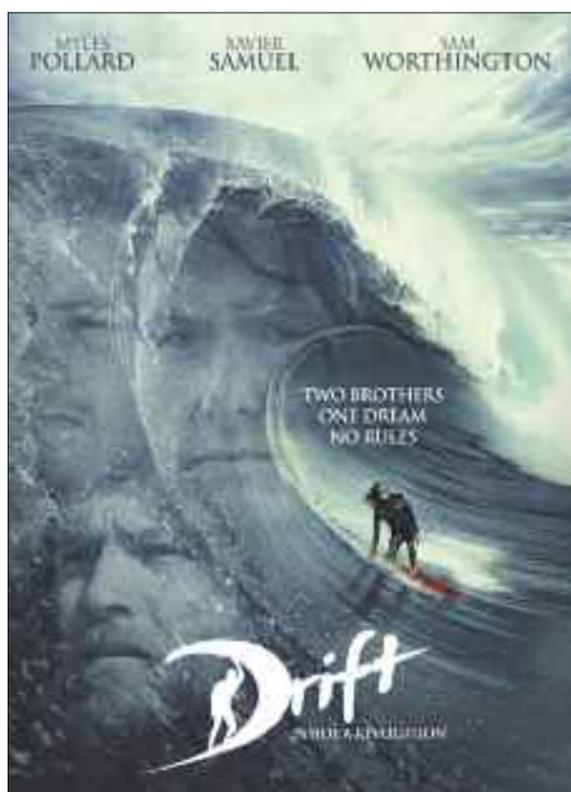


14.00 Anvers - Audenarde (241 km)  
16.30 Cross-country messieurs  
17.30 Championnats de France 2020  
19.00 Bruges - La Panne  
20.55 Eurosport News  
21.00 Eurosport News  
23.00 Les temps forts



19.45 Arte journal  
20.48 50 nuances de Grecs  
20.55 Black Robe  
22.30 Une pure formalité

## Sélection



### Ciné Premier - 22.14 Drift

Film d'action de Morgan O'Neill

→ Dans les années 70, en Australie, dans une petite ville située sur une côte venteuse et agitée. Deux frères, Andy et Jimmy, partagent une même passion pour le surf. Leur souhait le plus cher serait de réussir à faire de leur sport une véritable industrie.

### Ciné Premier - 20.50 Rebelles

Comédie de Allan Mauduit

→ Ex-Miss Pas-de-Calais 2005, Sandra est de retour chez sa mère, gardienne du camping de Boulogne-Sur-Mer. Sa vie rêvée au soleil de la Riviera a fait pschitt. La belle embauche à la conserverie de poisson du coin où elle fait la connaissance de Nadine et Marylin, ses voisines de chaîne.



### Ciné Frisson - 22.37 Arès

Film de science-fiction de Jean-Patrick Benes

→ A Paris, en 2035, le dopage est devenu légal. Le corps humain est une marchandise. Un laboratoire pharmaceutique cherche un cobaye pour tester son nouveau produit. Il jette son dévolu sur Reda, qui gagne sa vie en combattant sur un ring.

## DÉCÈS DU GUINÉEN DJIBRIL TAMSIR NIANE

### UN HISTORIEN AFRICAIN MAJEUR

L'historien et auteur guinéen Djibril Tamsir Niane est mort, lundi 8 mars au matin à Dakar, à l'âge de 89 ans, emporté par le Covid-19, selon sa famille. Figure universitaire majeure de l'Afrique contemporaine, spécialiste de l'histoire du mandingue, de l'Empire du Mali au Moyen Âge en particulier, il est aussi l'auteur de pièces de théâtre et a participé à l'écriture de l'«Histoire générale de l'Afrique» sous l'égide de l'Unesco.

Il était sinon le plus grand, sans doute le plus célèbre des historiens guinéens. Avec une grande douceur et d'une voix presque envoûtante, Djibril Tamsir Niane savait conter comme personne : «L'épopée du Mandingue». C'est le sous-titre de son ouvrage le plus célèbre, devenu un classique des programmes scolaires. «Il faut connaître le passé pour agir en commun, l'amour du pays n'existe que par la connaissance de l'histoire», aimait-il dire.

### Emprisonné pour son engagement

Son engagement au lendemain de l'indépendance lui vaut d'être emprisonné durant trois ans au camp Boiro. «Et pourtant, j'avais bien NON. Toi aussi d'ailleurs», écrit-il dans un poème peu avant son arrestation. Contrainé à l'exil au Sénégal, il poursuit sans relâche son œuvre de collecte et de transcription du récit des griots au sein notamment de l'Institut fondamental d'Afrique noire. «C'est une perte énorme pour notre pays, confie son petit-fils et homonyme, Djibril. Mais il a consigné par écrit son savoir. Et maintenant, c'est à nous de transmettre cet héritage». Notamment à travers la bibliothèque qui porte son nom, située devant sa maison du quartier de la Minière, à Conakry. En septembre 2018, lors d'un entretien accordé à RFI, Djibril Tamsir Niane s'exprimait notamment sur l'importance d'enseigner l'Histoire guinéenne.

RFI

## FNTPT

# «Aramil» ou le retour à la vie devant la fatalité de la mort

**«Aramil» (veuves), premier spectacle en compétition au 14e Festival national du théâtre professionnel (FNTPT), a été présenté vendredi à Alger, devant un public nombreux, astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation de la pandémie de la Covid-19.**

Mis en scène par Chahinez Noghouché sur un texte adapté par sa plume de «L'école des veuves» de Jean Cocteau, le spectacle, inscrit dans le registre du théâtre classique, traite de la condition de la femme, dans une conception dramatique aux contours comiques. D'une durée de 70 mn, l'histoire se déroule dans un cimetière où Assia, veuve sans enfants, rendue par Mouni Boualem, accompagnée par sa servante Ahlem, campé par Nejla Tarli, vient se recueillir sur la tombe de Najib, son mari, autoritaire et par ailleurs, professeur d'université de son vivant, connu par sa conjointe et ses proches pour son infidélité avérée avec ses étudiantes. Au moment où Assia évoquait sa vie conjugale difficile marquée de mésententes et de déboires avec son défunt mari, sa servante, personnage comique, la consolait et atténuait sa douleur, jusqu'à l'entrée en scène de Yasmine, une étudiante devenue se-



crétaire, puis maîtresse du défunt, interprétée par Yasmine Abbassi. Dans un spectacle à rebondissements, les événements s'emballent entre les trois femmes, toutes de noir vêtues, et finissent par contraindre Assia, à se débarrasser de ses accoutrements de deuil, se faire belle et déterrer son mari pour en découdre avec lui, dans un tableau hautement symbolique, où le retour à la vie prend le dessus sur le chagrin et la mort.

Très applaudies par le public, les trois comédiennes ont brillamment occupé tous les espaces de la scène et réussi à porter la densité du texte, attirant l'attention sur les droits de la femme à s'émanciper et vivre pleinement sa vie, dans une

trame aux échanges soutenus qui ont mêlé le dramatique au comique. La scénographie, également œuvre de la metteuse en scène, a consisté en la projection d'une photo d'un cimetière qui se prolonge sur la scène avec quelques pierres tombales déposées aux extrémités de l'espace de jeu et un arbre aux branches vivantes et bien éparpillées, symbolisant l'espoir et la force de revenir à la vie. L'éclairage, aux atmosphères solennelles du lieu de deuil et de recueillement et la bande son, signée Ammar Hassis et Abdelhamid Leitim ont été d'un apport concluant au spectacle, appuyant les différentes scènes par des ambiances lumineuses feutrées et des musiques adéquates aux charges

émotionnelles des personnages dans différents tableaux. La pièce de théâtre Aramil (veuves) est produite par le Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine. Le 14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec au programme de samedi, deux pièces de théâtre, «Saha l'Artiste», spectacle en off, de la Coopérative culturelle «Sindjab» de Bordj Ménaïel et «El djidar el khames» (Le cinquième mur), prestation en compétition, du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès. Des conférences, des masters-class et des spectacles de rue sont également au programme.

R. C.

## Wikipédia

# Des collectifs pour donner de la place aux Africains

Comment améliorer la diversité et la représentativité sur Wikipédia ? Alors que l'encyclopédie collaborative manque d'articles sur les personnalités africaines et afro-descendantes, collectifs et communautés de bénévoles se forment pour recruter des contributeurs décidés à changer les choses. Des pseudonymes s'affichent les uns après les autres, sur le fond noir de la visioconférence. Yvonne Gonzalez et Gala Mayi-Miranda sont les seules à apparaître face à la caméra, leur arrière-fond caché par des photos de femmes africaines.

Ce mardi soir, le collectif «Noircir Wikipédia» se réunit sur Zoom pour sa réunion hebdomadaire. Les deux femmes ont lancé, il y a 12 ans, cette initiative pour «combler l'absence de références, d'articles et d'informations sur la culture et les personnalités de la diaspora africaine et afro-descendante sur Wikipédia». Aujourd'hui, ils sont une dizaine à se connecter pour avancer sur l'amélioration de l'article consacré au Black Panther Party, cette organisation politique américaine militant pour le «Black Power». L'examen de l'article sur Jo Güstin, écrivaine d'origine camerounaise, est également au programme. Anonyme, transparente, horizontale et égalitaire, la ré-

union suit les vieux préceptes de l'internet libre, dont Wikipédia est l'un des petits. On se répartit le travail, on discute, on s'organise. L'idée est venue d'Yvonne Gonzalez, Afro-Cubaine installée en Suisse. «Marre de voir Wikipédia dédiée aux hommes blancs morts ? Rejoignez-nous», claronne depuis le collectif sur Facebook.

### 1,5% seulement des contributeurs de Wikipédia en Afrique

Les modifications et les améliorations à apporter aux articles sont classées par ordre de priorité : urgence est donnée aux biographies de femmes noires, les moins représentées sur l'encyclopédie collaborative. Sur le Wikipédia francophone, il y a en effet trois fois plus d'articles ayant trait à la France seule que sur l'ensemble des pays africains. Statistique miroir : en 2019, près de 70% des contributeurs de Wikipédia vivaient en Europe et en Amérique du Nord, contre seulement 1,5% en Afrique.

Un état de fait que Georges Fodouop a, lui aussi, décidé de combattre. Le Camerounais a co-fondé la communauté wikimédienne du Cameroun. «Il est souvent difficile d'obtenir des informations sur des personnalités camerou-

naises, explique le bénévole. Des artistes, des députés, des maires... Il n'y a rien sur internet, pas une trace. Wikipédia Cameroun s'est donné la mission de combler ce vide.»

### Qui parlera de nous mieux que nous ?

Depuis 2017, la quarantaine de membres de la communauté camerounaise sont reconnus par la Wikimedia Foundation comme groupe d'utilisateurs officiel. Formé de contributeurs répartis sur l'ensemble du territoire camerounais, zone anglophone incluse, le collectif est à 70% féminin. On lui doit, par exemple, la fiche biographique de l'artiste et réalisatrice camerounaise Pascale Obolo ou celle de la musicienne Coco Mbassi, tout comme la publication de nombreuses photos. Leur déclinaison en langue locale, pas encore à l'ordre du jour, est pensée sur le «long terme», selon Georges Fodouop. «J'organise des ateliers et des formations depuis 2013, poursuit-il.

Qui parlera mieux de nos langues locales, de nos us et coutumes, de nos traditions, que nous ?» Dans la même perspective, 40 femmes ont suivi au Bénin une formation à la contribution sur Wikipédia entre novembre 2020 et février 2021. Des communautés se déve-

loppent et se structurent dans plusieurs pays d'Afrique francophone, Côte d'Ivoire en tête. L'Amérique latine a, elle aussi, rejoint le mouvement.

### Diversifier les contributeurs pour diversifier les contenus

Des initiatives encouragées par la Wikimedia Foundation et par Wikimedia France, l'association qui chapeaute la déclinaison francophone de l'encyclopédie en ligne. 20% des dons perçus chaque année sont ainsi réservés au financement de projets liés à la «diversité». «Nous partons du principe que la diversification des contenus passe par la diversification des contributeurs, expose Adélaïde Calais, chargée de mission diversité et francophonie. En somme, nous estimons que les Camerounais sont les mieux placés pour parler des Camerounais.» La jeune femme travaille ainsi à développer des «collaborations transparentes et horizontales, au fonctionnement collégial» entre l'ensemble des structures «wikipédiennes» de la francophonie. Pour continuer de répondre aux ambitions un peu folles de cette encyclopédie, qui se veut «libre, collective, en ligne, universelle, multilingue, et que chacun peut améliorer.»

L. R.

# vie pratique

## santé

### Aliments à éviter lorsque l'on a la peau grasse



Certains aliments ne sont vraiment pas recommandés, surtout lorsque l'on souhaite lutter contre une peau trop grasse, qui nous dérange. Découvrez ces aliments à éviter.

Peau terne, peau sèche, manque d'éclat... Il est reconnu que l'alimentation que l'on adopte peut jouer en notre faveur ou non, sur l'ensemble de notre peau. De ce fait, avoir une alimentation saine et équilibrée, boire régulièrement de l'eau et prendre soin de soi permet à notre peau de rester belle et éclatante, tout au long de l'année.

#### Éviter les aliments trop riches en sucre et en gras

Pour lutter contre la peau grasse, il est indiqué d'éviter les aliments trop riches en sucre et en gras. On parle alors des plats préparés, des biscuits apéritifs, des sucreries, des sodas ou encore des viandes grasses, comme l'agneau ou encore le bœuf. Les produits laitiers sont également à éviter. Pourquoi ? Tout simplement parce que lait contient naturellement des hormones qui sont des précurseurs de la dihydrotestotérone (DHT). Cette hormone provoque généralement de l'acné et produit du sébum bien plus qu'il n'en faut à notre peau. Évidemment, vous pouvez toujours vous faire plaisir de temps en temps, mais il faut tout de même faire attention à votre alimentation, pour lutter et se débarrasser d'une peau trop grasse, qui peut vite nous gêner au quotidien.

#### L'hydratation lutte contre la peau grasse

Il est recommandé de boire au minimum 1L d'eau par jour et pour cause, l'hydratation est un point clé très important, pour lutter contre la peau à tendance grasse. Le thé vert est également excellent pour lutter contre la peau grasse, en boire régulièrement permet de retrouver une belle peau et un organisme rapidement purifié des toxines.

## Météo



Lundi 15 mars : 16°C

#### → Dans la journée :

Ciel dégagé  
max 16°C, ressentie 18°C  
Vent modéré de sud

#### → Dans la nuit :

Ciel dégagé  
7C, ressentie 18°C  
Vent modéré d'ouest

Alger :  
Lever du soleil : 07:05  
Coucher du soleil : 18:50

## nutrition

### Aliments indispensables et pérennes pour avoir une alimentation saine, selon les nutritionnistes



Le rééquilibrage alimentaire n'est pas une mince affaire... Quoi manger ? Quels aliments conserver dans sa cuisine pour adopter définitivement une alimentation saine ? Les nutritionnistes nous éclairent sur le sujet ! Lorsqu'on se lance dans un rééquilibrage alimentaire, le plus compliqué est de savoir quoi manger. Pourtant, paradoxalement, cela constitue la plus grande partie du chantier.

Alors, quels aliments privilégier ? A cette question, la plupart des gens répondraient : "des fruits et des légumes frais". Malheureusement, il peut s'avérer difficile pour certains de cuisiner

des produits aussi frais, car ils périssent rapidement et ne durent pas très longtemps dans nos armoires et dans nos placards. Cependant, on a tendance à l'oublier, mais il n'y a pas que les "produits frais" qui sont remplis de bienfaits et qui sont bons pour la santé ! En effet, certains aliments sont connus pour leur richesse nutritive, sont sains et surtout, non-périssables.

#### Des haricots en conserve et des lentilles

Les haricots en conserve et les lentilles sont des aliments sains que vous pouvez conserver pendant de longs mois voire même, de longues années (jusqu'à 5 ans pour les conserves, par

exemple). Ils font partie des aliments de choix à avoir dans sa cuisine ! Très nourrissants, ils sont riches en nutriments, en fibres, en vitamines, en magnésium et en fer.

#### Des fruits et des légumes congelés

Les fruits et les légumes naturels sont des aliments périssables. Le fait de les mettre dans le congélateur ou de les acheter directement congelés permet d'en conserver le maximum de bienfaits.

#### Des aliments fermentés

Les aliments fermentés sont bons pour la santé et ce, pour de multiples raisons : ils améliorent notre système digestif, en réduisant l'inflammation et régulent le taux de sucre dans le sang. En plus de comporter toutes ces vertus, ils ne périssent pas rapidement.

Des spécialistes estiment qu'à température ambiante, on peut les conserver pendant presque 18 mois.

(A suivre)

## Recette du jour

### BASBOUSSA À LA CRÈME DE CITRON

#### INGRÉDIENTS

Pour le gâteau:

- 2 œufs
- 1/2 verre de sucre
- 1 sachet de levure
- 1/2 verre de lait
- Zeste de citron
- 1/2 verre d'huile
- 1 verre de semoule moyenne

- 1/2 verre de chapelure

#### Pour le sirop:

- 1 verre de sucre
- 2 verres d'eau
- 1 tranche de citron

#### PRÉPARATION

Battre les œufs avec le sucre et la vanille, puis ajouter le zeste, l'huile, le lait et enfin la chapelure. Ajouter la levure et la semoule; Verser dans moules beurrés et farinés et enfourner dans un four préchauffé à 180°C pendant



environ 20min. Démouler et arroser de sirop

#### Préparation du sirop :

Mettre l'eau, le sucre, le morceau de citron dans une casserole, et laisser sur le feu environ 15 minutes et réserver.

Garnir avec la crème au citron à l'aide d'une poche à douille.

## Horaires des prières

Dimanche 30 radjab 1442 :

14 mars 2021

Dhor .....12h58  
Asser .....16h18  
Maghreb .....18h54  
Icha .....20h12

Lundi 1 chaabane 1442 :

15 mars 2021

Fedjr .....05h33

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

## SÉCURITÉ

### Protection civile :

021.61.00.17

### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

# sport

Ligue 1 algérienne (17<sup>e</sup> journée)

## Le MC Oran rate le coche

Mais le fait saillant de ce samedi, outre la victoire en déplacement du PAC, a probablement été ce semi-échec à domicile du club d'El Hamri, de surcroît face à la lanterne rouge du championnat, qui n'a remporté aucune victoire depuis l'entame de la saison.

Une contre-performance aux lourdes conséquences, puisque le MCO a laissé passer l'occasion de subtiliser le leadership à la JS Saoura, qui conserve ainsi sa première place, avec 32 points, suivie du club d'El Hamri (2<sup>e</sup>/31 pts), au moment où malgré son précieux nul à Oran, le CABBA reste scotché à la dernière place, avec seulement cinq unités au compteur.

De son côté, le nouvel entraîneur de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud, qui a remplacé le Français Thierry Froger au pied levé après une crise de résultats, a réussi à redresser la situation dès sa première sortie officielle, en dominant l'ASO Chlef (3-0). Des réalisations signées Benchaâ (10'), et surtout Belkacemi, auteur d'un doublé aux 13' et 67', qui permettent au club de Soustara de s'emparer seul de la 8<sup>e</sup> place avec 24 points. Soit, à deux longueurs derrière le Paradou AC, qui est allé défaire le NA Hussein Dey dans le derby algérois.

Un précieux succès qui propulse le PAC à la 7<sup>e</sup> place avec 26 points, au moment où le Nasria reste scotché

**Le MC Oran a raté l'occasion de s'emparer seul de la tête de la Ligue 1 algérienne de football, après le nul concédé à domicile face à la lanterne rouge CA Bordj Bou-Arréridj (1-1), samedi pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée, ayant vu le nouvel entraîneur de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud, réussir son baptême du feu, en dominant l'ASO Chlef (3-0), au moment où le Paradou AC s'est imposé (2-1) dans le derby algérois face au NA Hussein Dey.**

à la 14<sup>e</sup>, avec 17 unités au compteur. Pour sa part, le NC Magra l'a difficilement emporté contre la JSM Skikda (3-2), grâce à des réalisations signées Bourahla (47'), Demane (81') et Khelili (85'), au moment où du côté adverse, c'est l'ancien Mouloudéen Merzougui qui s'était offert un doublé aux 70' et 89'.

Même à Aïn M'lila, l'ASAM locale a sué pour parvenir à l'emporter contre une coriace équipe de l'US Biskra, tombée à la toute dernière minute du temps réglementaire. En effet, les visiteurs avaient très bien démarré ce match, ouvrant le score dès la 33' par Adouane et ce n'est qu'à la 63' que les Coquelicots avaient réussi à niveler la marque, par Hamia. Quoique, mis à part ce bref moment de fébrilité, l'USB semblait être bien en place et sur le point de repartir avec le point du nul, lorsque le buteur-maison Merouane Dehar a surgi, pour offrir un succès inattendu à son

équipe (89'). A la faveur de ce succès, l'ASAM rejoint l'Olympique de Médéa à la 4<sup>e</sup> place avec 29 points, au moment où l'USB reste 15<sup>e</sup> avec l'ASO Chlef, avec 16 points.

Le bal de cette 17<sup>e</sup> journée de Ligue 1 s'était ouvert la veille, avec le déroulement de quatre rencontres, et dont la JSS avait été la plus grande bénéficiaire, en prenant seule les commandes avec 32 points, et en les conservant finalement, après le nul inattendu du MCO face au CABBA. Il faut souligner cependant que si le club de Bechar a pu réaliser cet exploit, c'est aussi par rapport à l'absence de l'ancien leader, l'ES Sétif, dont le match contre la JS Kabylie a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement de ces deux clubs en coupe de la Confédération. Dans l'autre derby algérois, entre le MC Alger et le CR Belouizdad, le match s'est terminé sans vainqueur (1-1), tout comme la rencontre entre l'Olympique Médéa et l'USM Bel-Abbès (1-1), alors que le «carton de cette journée» est à mettre à l'actif du CS Constantine, ayant littéralement atomisé le RC Relizane (5-2). Un précieux succès à domicile, qui permet au CSC de se hisser à la 10<sup>e</sup> place, avec 21 points, au moment où le RCR s'est fait rejoindre par le MCA à la 11<sup>e</sup> place.

R. S.

### Résultats :

#### Vendredi :

MCA - CRB 1-1  
OM - USMBA 1-1  
JSS - WAT 1-0  
CSC - RCR 5-2

#### Samedi :

USMA - ASO 3-0  
NCM - JSMS 3-2  
MCO - CABBA 1-1  
NAHD - PAC 1-2  
ASAM - USB 2-1

#### Reporté :

ESS - JSK

### Classement :

	Pts	J
1. JS Saoura	32	15
2. MC Oran	31	17
3. ES Sétif	30	14
4. AS Aïn M'lila	29	16
--. O. Médéa	29	17
6. JS Kabylie	27	14
7. Paradou AC	26	17
8. USM Alger	24	16
9. CR Belouizdad	22	12
10. CS Constantine	21	16
11. MC Alger	20	13
--. RC Relizane	20	16
13. WA Tlemcen	18	16
14. NA Hussein Dey	17	17
15. ASO Chlef	16	15
--. US Biskra	16	17
17. USM Bel-Abbès	15	17
18. NC Magra	14	16
19. JSM Skikda	8	16
20. CABBA Arréridj	5	15

Boughadou (FAN) :

## «Poursuivre le développement de la discipline dans l'ensemble du pays»

Le président de la Fédération algérienne de natation Mohamed Hakim Boughadou, réélu samedi pour un second mandat olympique 2012-2024, a souligné son engagement à «poursuivre le programme de développement de la natation dans l'ensemble des régions du pays». «Dans le cadre de la poursuite de notre programme d'actions lancé en 2017, nous allons poursuivre notre mission pour replacer la natation algérienne au rang qui lui sied au niveau national et international. On s'attèlera, pour cela, à combler les insuffisances apparues en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Pour ce faire, nous avons mis en place un programme

détaillé suivant les caractéristiques de chaque région», a déclaré Boughadou à l'issue de son élection l'ors d'une assemblée générale électorale où il était seul candidat à sa propre succession. Boughadou a obtenu 45 voix des 50 membres présents à l'AG, contre 3 bulletins nuls et 2 abstentions. Les membres de l'assemblée ont également procédé à l'élection du bureau fédéral, composé de dix membres. «Je suis optimiste pour l'avenir de la natation algérienne au vu des potentialités dont nous disposons en matière de gestion et aussi dans le domaine technique», a dit Boughadou qui préside, en outre, l'Union maghrébine de natation. Les

grands axes du programme de la Fédération algérienne «tourment autour de la restructuration des ligues de wilayas et le soutien aux clubs pour leur permettre de mieux évoluer, à travers l'accroissement du volume horaire d'entraînement et l'exploitation à bon escient des infrastructures sportives qui demeurent l'obstacle premier au développement de la discipline», a-t-il poursuivi. Soulignant la détermination de son instance à «demeurer au service des nageurs et des équipes nationales pour atteindre les objectifs fixés», Mohamed Hakim Boughadou a exprimé l'ambition de «s'illustrer aux Jeux méditerranéens-2022 d'Oran, grâce à une bonne préparation en prévision de ces joutes (...) tout comme nous visons une participation acceptable aux JO de Tokyo, et de bons résultats aux championnats d'Afrique Open-2021 en Afrique du Sud, et aux cham-

pionnats arabes prévus la même années en Algérie». Mohamed Hakim Boughadou, 41 ans, est un ancien nageur, cadre du mouvement sportif algérien. Il a été entraîneur dans différentes catégories au sein de l'USM Alger, avant d'occuper le poste de directeur technique sportif puis celui de président de la section natation au sein de ce même club. En 2017, il est élu pour son premier mandat à la tête de la Fédération algérienne, outre sa qualité d'ex-membre du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien. Diplômé universitaire en commerce et gestion des affaires, Boughadou a intégré en décembre dernier, le bureau exécutif de la Confédération africaine de natation, en qualité de représentant de la Zone 1 (2021-2024), suite à sa nomination par le président de l'instance continentale, le Sud-Africain Sam Ramsamy.

JM Oran-2022

## D'autres concours prévus après la réussite de celui du design des médailles

Le comité d'organisation des Jeux méditerranéens Oran-2022 compte organiser plusieurs concours dédiés aux jeunes algériens entrant dans le cadre de la promotion de cet événement après la réussite du concours de design des médailles, a indiqué samedi le directeur général de cette instance, Salim Iles. «Franchement, nous sommes surpris par la qualité du travail des participants au concours de design des médailles, clôturé jeudi. Nous avons vraiment eu des difficultés pour les départager», a déclaré le premier responsable du COJM. L'ancien champion algérien en natation, qui s'exprimait dans une vidéo postée sur la page Facebook officielle du COJM, à l'occasion de l'annonce de l'heureux vainqueur du concours en question, s'est engagé à ouvrir la porte aux jeunes talents pour profiter de leur créativité à même d'aider à réussir les JM. «A travers ce premier concours, ainsi que d'autres qui vont être lancés prochainement, nous avons fixé un double objectif : promouvoir les JM et laisser les esprits créatifs s'exprimer», a-t-il expliqué. Il a, en outre, poursuivi que le but recherché par ces

initiatives, étant «d'impliquer les jeunes algériens dans l'organisation des JM et leur réussite qui sera celle de toute l'Algérie». Revenant sur le choix du vainqueur du concours design des médailles, remporté par le jeune Merouane Khiaï, le DG du COJM a assuré que le processus a été fait «dans une totale neutralité».

«Après le vote des internautes qui ont consacré les 10 premiers sélectionnés, notre jury interne, installé pour la circonstance, en a éliminé 5 en toute neutralité et objectivité. Ensuite, c'était au tour d'un jury spécialisé de départager les œuvres des cinq finalistes selon des critères techniques et artistiques», a-t-il détaillé. Et de conclure : «Franchement, les débats étaient intenses avant de rendre le verdict final au regard des œuvres en course et qui sont marquées par beaucoup de créativité. Tous les finalistes méritaient de l'emporter».

La 19<sup>e</sup> édition des JM, prévue initialement à l'été prochain, a été reportée à celui suivant à cause de la pandémie de coronavirus. Elle aura lieu du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

Fédération de badminton

## Zemmouchi élu nouveau président de la FABa

Mohamed Moncef Zemmouchi a été élu à la tête de la Fédération algérienne de badminton (FABa), pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale électorale (AGE), tenue samedi à Alger. Seul candidat en lice pour le poste de président, Zemmouchi, membre du bureau exécutif sortant, a été élu à l'unanimité, en obtenant 27 voix des 27 membres présents à l'AG ayant le droit de vote (10 clubs, 8 membres de l'ex-bureau fédéral et neuf ligues). Les membres de l'AG ont également procédé à l'élection du bureau fédéral, composé de huit membres. Le président sortant, Amine Zobiri, avait renoncé à briguer un nouveau mandat olympique à la tête de

la FABa. Suite à cette décision, les membres de l'assemblée générale ont décidé de le désigner «président d'honneur à vie» lors de la dernière AG ordinaire.

### La nouvelle composante du bureau fédéral de la FABa :

Mohamed Moncef Zemmouchi : Président (27 voix)  
Sabilh Mohamed : membre (22 voix)  
Khier Barkat : membre (21 voix)  
Smaïl Gaci : membre (20 voix)  
Saber Meriboute : membre (20 voix)  
Saïd Mahdjoub : membre (20 voix)  
Habiba Adel : membre (17 voix)  
Sihem Benhabria : membre (17 voix)  
Salim Mazri : membre (17 voix)

### EN DEUX MOTS

#### Escrime : l'Algérienne Benadouda atteint le tableau des 128

La sabreuse algérienne Chaïma Benadouda a atteint vendredi le tableau des 128 de l'étape de Budapest comptant pour la Coupe du monde, où elle a été éliminée par la Japonaise Ayaka Mukae sur le score de 15 touches à 5. Ce parcours a valu à l'escrimeuse algérienne de terminer à la 110<sup>e</sup> place, sur un total de 170 athlètes engagées, tandis que ses compatriotes Zohra Nora Kehli et Kaotnar Mohamed-Belkebir ont pris respectivement les 142<sup>e</sup> et 151<sup>e</sup> positions.

En poules, Benadouda a réussi à s'extirper d'un groupe composé de l'Américaine Chloe Fox-Gitomer, la Kazakhe Karina Dospay, la Russe Svetlana Sheveleva, l'Égyptienne Nour Montaser et la Française Faustine Clapier, grâce à ses victoires contre ces deux dernières (5-4 et 5-2). De leur côté, Kehli et Mohamed-Belkebir ont été éliminées dès la phase de poules. De même que le sabreur Akram Bounabi chez les garçons, qui a pris la 169<sup>e</sup> place sur un total de 188 athlètes.

A noter que cette épreuve, la première en escrime depuis la suspension des compétitions en raison du Covid-19, donne accès au tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques de Tokyo, prévu au mois d'avril en Egypte.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.  
Rédacteur en chef :

**Radia Zerrouki**  
Directeur commercial :  
**Ouahid Kouba**

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :  
**SIMPAL**

**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.  
Diffusion centre : **SEDICOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :

**Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Escrime**

L'Algérienne Benadouda atteint le tableau des 128

**le match à suivre**

**Ligue 1**

Le MC Oran rate le coche

**football**

**CAF**

Fabriquer une nouvelle unité pour construire le football africain ?

# Conférence de presse du nouveau patron de la CAF Fabriquer une nouvelle unité pour construire le football africain ?

→ Première conférence de presse de Patrice Motsepe, en tant que nouveau président de la Confédération africaine de football. Face aux médias, il fait passer un premier message, pas difficile, d'ailleurs, à décortiquer. Se faisant entourer de ses trois anciens rivaux pour la présidence, Augustin Senghor, Ahmed Yahya et Jacques Anouma, et devant un parterre de journalistes, le président de la CAF fait comprendre qu'il s'agit là d'une récompense à ces messieurs qui ont accepté de prendre le temps pour jouer le jeu des élections.

Ainsi, le Sénégalais occupera désormais 1<sup>er</sup> vice-président de la CAF, le Mauritanien 2<sup>e</sup> vice-président, et l'Ivoirien conseiller spécial. Dans ce cadre il dira «construire dans la transparence : la promesse.

C'est comme cela que je veux diriger, pas autrement». Il y aura selon lui une autre stratégie à mettre en place pour avancer dans le bon sens «travailler étroitement avec mes frères Augustin et Yahya et mon conseiller principal». Pour lui, «c'est une nouvelle ère» qui commence dans le football africain.

Tels sont les premiers mots du patron du football africain qui promet de tourner la page et ouvrir ses portes et instaurer une véritable unité. «C'est en tout cas le mot d'ordre qui sera à jour pour tenter de sauver une institution fragilisée par deux années de crise, une nouvelle ère, avec une union totale autour du nouveau président Patrice Motsepe, affirme Ahmed Yahya. L'assemblée générale s'est bien déroulée, dans la transparence et le calme total».

**Un malaise s'est affiché...**

La veille, de son élection, quelques participants laissaient pourtant transparaître leur malaise vis-à-vis de la tournure générale prise par ces élections. «Il y aura forcément un peu de susceptibilité au départ, relativise le président de la Fédération nigérienne, le Colonel-Major Djibrilla Hima



■ Patrice Motsepe, nouvel homme fort de la CAF.

(Photo > D. R.)

Hamidou 'Pelé', fraîchement élu au Comité exécutif. Mais si on veut faire preuve de bon sens, il faut dépasser ces petits sentiments pour pouvoir faire éclore l'unité et mettre au premier plan les intérêts de la Confédération africaine de football». Pour décortiquer ce malaise qui couvait avant l'heure 'H', quelques médias font remarquer que le Sud-Africain déjeunait «avec sa garde rapprochée, composée notamment du Sud-Africain Danny Jordaan, du Nigérian Amaju Pinnick et du Zimbabwéen Philip Chiyangwa».

Le lendemain, c'est aux côtés de Gianni Infantino, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), qu'il se rend au dîner officiel. C'est dire que la bonne humeur et la décontraction de Patrice Motsepe contrastent toutefois avec une forme de malaise qui plane avant cette AG.

**Ginnai peut souffler, objectif atteint**

Le président de la Fédération internationale de football, Gianni Infantino, reconnaissait aussi, visiblement «c'est une longue journée, mais le travail commence maintenant», a souligné le patron de la FIFA. «Les membres élus et ceux qui l'étaient déjà sont là pour travailler pour le football africain. La FIFA est là aussi pour travailler pour le football africain. Une nouvelle page s'écrit et on va propulser tous ensemble ce football au sommet du monde.

C'est une belle journée, c'est une journée qui va dans le sens de l'union de l'Afrique». Pour l'ex-patron du foot sud-africain, Danny Jordaan, qui a guidé la candidature de Patrice Motsepe, c'est également un jour historique. «La CAF a quatre

membres fondateurs : l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud», rappelle-t-il. Le premier président de la CAF était égyptien, le second était soudanais et le troisième, Ydnekatchew Tessema, était éthiopien. Patrice Motsepe représente le quatrième et dernier pays fondateur. Ça a pris beaucoup de temps parce qu'il y a eu l'Apartheid en Afrique du Sud et que notre pays a été exclu de la CAF avant d'y revenir. Nous sommes heureux que, désormais, les quatre nations fondatrices de la CAF aient eu un représentant à sa présidence».

**H. Hichem**

**A voir**

■ Canal + Sport : Wolverhampton - Liverpool à 21h

■ BeIN Sports 2 : FC Barcelone - Huesca à 21h

**La Der**

**Fédération de tennis : Mohamed Sofiane Yousfi nouveau président**

Le président de la Ligue de Béjaïa, Mohamed Sofiane Yousfi, a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de tennis pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale électorale, tenue samedi à Alger. Mohamed Sofiane Yousfi a récolté 15 voix sur les 31 prononcées lors des travaux de cette AGE, alors que le second candidat Nacereddine Benhabiles, président de la Ligue algéroise, a obtenu 13 voix. Trois bulletins sont déclarés nuls.

Les travaux de ce rendez-vous ont été supervisés par le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Abderrazek Belkadi, en présence d'un huissier de justice. «Je remercie les membres de l'AG pour leur soutien et leur sens de responsabilité.

Maintenant, il est de notre devoir de relever le défi et de construire un projet réel pour le tennis algérien. Nous devons penser à la nouvelle génération et faire honneur à ce pays. Il faut partir sur des bases sereines avec une grande détermination», a déclaré Yousfi, fraîchement élu. Mohamed Sofiane Yousfi (52 ans) chef d'entreprise privée, a estimé qu'il y a plusieurs volets qui doivent être améliorés.

«Maintenant, la priorité est de mettre en place une gouvernance qui s'appuie sur de la compétence et un personnel qualifié et avec des outils très modernes de communication. Plusieurs autres ateliers sont également au programme, notamment la formation et les jeunes talents, un Centre d'entraînement pour l'élite, le corps médical, le

corps arbitral et le management. Nous allons travailler aussi pour développer le beach-tennis à travers le territoire national», a expliqué le natif de Béjaïa. Outre Mohamed Sofiane Yousfi, l'AG a procédé à l'élection du nouveau bureau fédéral, composé de sept membres, pour le mandat olympique 2021-2024.

**Composante du bureau fédéral :**

Président : Mohamed Sofiane Yousfi  
 Membres : Tahar Azzi (21 voix), Nabil Cheriak (19 voix), Idris Mohammed Kerroum (17 voix), Oussama Masmoudi (17 voix), Mourad Benguerroua (17 voix), Hocine Cheghib (17 voix), Nabila Bouchabou (16 voix)